

Participation citoyenne



➤ **Rapport annuel 2022**





Sommaire

Rapport annuel 2022

04

ÉDITO

- ▶ Qu'est-ce que la participation citoyenne ? 6
- ▶ Mettre en place un système démocratique lyonnais 7
- ▶ Retour en chiffres sur la participation citoyenne en 2022 8

05

PARTIE 1 DONNER DU POURVOIR D'AGIR

- ▶ Budget participatif : et si on allait au bout de vos idées ? 10
- ▶ Les Appels à projet en faveur des initiatives des conseils de quartier 12
- ▶ Les Appels à projet en faveur des initiatives étudiantes 14
- ▶ Le Fond d'Initiatives Locales 16
- ▶ Le Fond Associatif Local 17
- ▶ Les jardins de rue 18
- ▶ Les jardins partagés 19
- ▶ La maison des projets Gabriel Péri 20
- ▶ L'éducation populaire : pour une jeunesse engagée 22

23

PARTIE 2 ENGAGER UNE ÉCOUTE ET UN DIALOGUE PERMANENT

- ▶ Les conseils d'arrondissement des enfants 24
- ▶ Les conseils de quartier et les conseils citoyens 27
- ▶ La rencontre annuelle des instances de dialogue citoyen 31
- ▶ Les universités citoyennes 32
- ▶ Autres instances de dialogue citoyen 33

37

PARTIE 3 ASSOCIER LES HABITANTES ET HABITANTS AUX PROJETS DE LA VILLE

- ▶ Les différents niveaux de participation citoyenne 38
- ▶ Réinvestir les lieux : de la place du Bachut à la mairie du 8^e 39
- ▶ Des politiques publiques construites avec les habitantes et habitants 40
- ▶ Associer les habitantes et les habitants aux projets urbains 43
- ▶ Les consultations partagées sur la plateforme d'information et d'initiative citoyenne Oyé ! 52
- ▶ Lyon, une ville à hauteur d'enfant 54
- ▶ Les Lyonnais et Lyonnaises peuvent-ils être acteur de leur territoire ? 59



Édito

Grégory Doucet,
Maire de Lyon

Chloë Vidal,
Adjointe au Maire,
Déléguée à la démocratie locale
et redevabilité, évaluation
et prospective, vie étudiante



Depuis le début du mandat, alors que s’observe à travers tout le pays une défiance croissante envers les institutions, nous travaillons à Lyon au rétablissement de la confiance des représentés envers leurs représentants. Il s’agit de parvenir à un saut qualitatif de nos pratiques démocratiques locales pour renouer le dialogue entre élus et habitants.

L’élaboration conjointe et pas à pas d’un « écosystème démocratique lyonnais » – autrement dit un espace d’action démocratique – est une condition nécessaire de la transition écologique, que nous appelons de nos vœux. Avec l’appui de proximité des Mairies d’arrondissement, nous faisons précisément le pari de l’écoute, du dialogue, de la coopération et de l’expérimentation. Quatre vertus fondamentales pour faciliter l’investissement des Lyonnais dans la vie locale.

Ce rapport annuel donne à voir, autour des 3 grands axes qui guident notre politique de démocratie locale, les principales actions réalisées en 2022.

Donner du pouvoir d’agir

2022 a été marquée par le lancement du **1^{er} Budget participatif lyonnais**. 1427 idées déposées sur la plateforme Oyé (oye.participer.lyon.fr) et 110 projets lauréats : la vitalité de l’initiative citoyenne lyonnaise n’est plus à démontrer. Le doublement des enveloppes des Appels à projets en faveur des initiatives des conseils de quartier (APICQ) et des initiatives étudiantes (APIE) participe également de cet engagement fort à reconnaître tous les habitants comme des acteurs de la fabrique de la ville et à leur redonner du pouvoir d’agir.

Engager une écoute et un dialogue permanent

Les instances de dialogue citoyen, comme les Conseils de quartier ou les Conseils citoyens, sont au cœur de la démocratie locale : des espaces d’échange et de relai, des espaces

de dialogue privilégié sur le long terme, des espaces pour réaliser des projets et des moyens pour transformer son quartier. 8 universités citoyennes et une rencontre annuelle célébrant les 20 ans des Conseils de quartier ont contribué en 2022 à faire vivre ce réseau. Les Conseils d’arrondissements des enfants se sont également développés en 2022 : 7 des 9 arrondissements de la ville en sont désormais dotés ; parce qu’il s’agit de faire avec les enfants, et plus seulement pour eux.

Associer les habitantes et les habitants aux projets et politiques publiques

Consulter, concerter, coproduire : il s’agit pour chaque projet de se mettre à l’écoute des habitantes et des habitants, avec un dispositif clair et sincère de participation. La concertation pour la réécriture du règlement des terrasses a par exemple mobilisé en ligne plus de 7 200 répondants. La Ville et les mairies d’arrondissement se sont également mobilisées aux côtés de la Métropole pour faire vivre la concertation sur le projet d’apaisement de la presqu’île.

Créer cette dynamique locale de changement – avec les élus, les agents, les habitants – passe par la conjugaison de l’ensemble de ces actions. Des actions toutes également animées par le principe directeur de redevabilité, exercice démocratique par excellence permettant de rendre compte de nos actes aux Lyonnais. Ce rapport annuel y participe également.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture, et vous donnons rendez-vous pour continuer les échanges.

Grégory Doucet,
Maire de Lyon

Chloë Vidal,
Adjointe au Maire,
Déléguée à la démocratie locale
et redevabilité, évaluation
et prospective, vie étudiante



Qu'est-ce que la participation citoyenne ?

La participation citoyenne recouvre d'une part l'engagement des habitantes et des habitants au quotidien dans leur ville. Et d'autre part, l'ensemble des démarches initiées par la Ville pour donner la parole aux habitantes et aux habitants, ou valoriser et s'inspirer de leurs initiatives afin d'enrichir la décision publique. Chacun et chacune peut alors s'exprimer en tant qu'acteur de l'intérêt général et usager de la ville au quotidien.

Les dispositifs institutionnels de participation citoyenne appellent et permettent la proximité : ils incitent à se rapprocher des habitantes et des habitants pour être à l'écoute de leurs besoins et attentes, notamment avec le concours des mairies d'arrondissement. Ils favorisent également la participation des habitantes et des habitants à l'élaboration des politiques publiques locales et des projets urbains qui vont changer leur quotidien.

La Ville de Lyon souhaite donner de l'élan à de telles pratiques, pour améliorer la qualité du dialogue entre la Ville et les citoyennes et citoyens. Elle aspire également à continuer de créer et d'alimenter des relations de confiance et de coopération. Ainsi elle a décidé de faciliter l'initiative des habitantes et des habitants, et de les associer davantage à la fabrique de la ville.

LA VILLE S'ENGAGE À :

- > Plus de transparence sur les décisions prises,
- > Un meilleur accès à l'information,
- > Développer des outils pour inciter à s'impliquer,
- > Permettre aux habitantes et habitants de donner leur avis, notamment lors des concertations.

Autrement dit, la Ville de Lyon propose une nouvelle façon de construire les décisions politiques avec une autre qualité d'écoute, et en toute confiance. L'objectif est de poser les bases d'une démocratie continue, plus inclusive, qui encourage les habitantes et les habitants à s'en emparer.



Mettre en place un système démocratique lyonnais

La Ville de Lyon développe un «écosystème démocratique» qui encourage et valorise la parole et l'initiative des habitantes et des habitants. Il permet de donner les clés d'une démocratie continue tout au long du mandat, plus inclusive et plus impliquante.

La Ville propose différents espaces de dialogue et de participation pour permettre à chacun et chacune de donner son avis et de s'engager, à l'échelle de ses envies et de ses contraintes.

Le budget affecté à la délégation à la Proximité et aux relations aux habitants pour appliquer ces principes a été triplé dès 2021, et s'élevait à 280 000 euros en 2022.

Cette somme sert à lancer les projets structurants de la délégation tels que le budget participatif, et la relance des instances de proximité. Elle est également utilisée pour construire les bases de la « culture de la participation » : c'est-à-dire améliorer nos pratiques pour permettre à tous et à toutes de s'exprimer sur les changements qui les concernent.

Pour y parvenir, la Ville de Lyon a créé la mission Démocratie ouverte, actuellement composée de sept professionnelles et professionnels de la participation citoyenne et d'une apprentie.

EN S'APPUYANT SUR LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT, LA SOLIDITÉ DE CET ÉCOSYSTÈME REPOSE SUR PLUSIEURS PRINCIPES :

- > Écouter activement les habitantes et les habitants,
- > Redynamiser les instances de dialogue citoyen (Conseils de quartiers, Conseils citoyens, etc.),
- > Expérimenter de nouveaux espaces de dialogue (Conseils d'arrondissement des enfants, Conseils consultatifs économiques d'arrondissement, etc.),
- > Mettre en place le budget participatif,
- > Fabriquer ensemble les projets et les politiques publiques locales,
- > Encourager et accompagner les initiatives citoyennes.



Retour en chiffres sur la participation citoyenne à Lyon en 2022

DES DISPOSITIFS QUI ENCOURAGENT LES EN- FANTS ET LES ADULTES À PARTICIPER, ET À PENSER ENSEMBLE LA VILLE DE DEMAIN

- > **7** projets de « rue des enfants » concertés avec les élèves, pour les faire participer aux futurs abords de leur école, mais aussi **26** projets de cours nature élaborés avec les enfants des crèches et des écoles primaires,
- > **9** écoles associées à la plantation des vergers, pour un total de **39** animations et **941** élèves participants,
- > **1** plateforme d'information et d'initiative citoyenne **Oyé!**, avec **9782** utilisateurs inscrits.

DES ACTIONS POUR FAIRE ÉCLORE LES INITIATIVES CITOYENNES, LES ACCOMPAGNER ET LES VALORISER

- > **12,5 M€** pour des projets proposés et choisis par les habitantes et les habitants dans le cadre du budget participatif: **1427** idées déposées sur la plateforme d'information et d'initiative citoyenne **Oyé!** et **110** projets lauréats,
- > **14** initiatives des Conseils de quartier encouragées et soutenues pour une enveloppe de **60 000 €**,
- > **21** projets associatifs étudiants soutenus par la Ville et la Métropole avec un financement prenant en charge jusqu'à **50%** du montant total,
- > **71** jardins de rues créés.

DES OUTILS DE PARTICIPATION POUR DIALOGUER ET S'ÉCOUTER ENTRE HABITANTES ET HABITANTS, ACTRICES ET ACTEURS AINSI QUE LES ÉLU.E.S DU TERRITOIRE

- > **36** Conseils de quartier et **8** Conseils citoyens composés de Lyonnaises et Lyonnais qui s'investissent dans la vie de leur quartier,
- > **211** enfants élus dans un Conseil d'Arrondissement des Enfants impliquant **56** écoles dans **7** arrondissements,
- > **8** Universités citoyennes, véritables temps de formation et d'échange pour les conseils de quartiers, les conseils citoyens et les comités d'intérêts locaux.

Partie 1

Donner du pouvoir d'agir

Encourager les initiatives citoyennes, accompagner leur développement et participer à leur reconnaissance: c'est ce que fait la Ville de Lyon pour donner du pouvoir d'agir aux habitantes et aux habitants dans leurs quartiers ou sur toute la ville, entre ami.e.s, voisines et voisins, étudiantes et étudiants ou membres d'une association.





Budget participatif : et si on allait au bout de vos idées ?

Le budget participatif permet d'utiliser une partie du budget d'investissement de la Ville pour la réalisation d'idées proposées puis choisies par les habitantes et les habitants. En 2022, une enveloppe budgétaire de 12,5 millions d'euros a été mobilisée pour permettre aux Lyonnaises et aux Lyonnais de prendre part aux projets menés par la municipalité.

L'édition 2022 du budget participatif a représenté une première lyonnaise, avec le deuxième budget le plus important en France, après Paris.

Afin de respecter l'équilibre du territoire, la répartition de l'enveloppe entre les arrondissements a tenu compte du nombre d'habitants.

Par ailleurs, une enveloppe « tout Lyon » de 2 M€ était prévue pour les projets qui ne s'arrêtent pas à leur quartier, situés sur des lieux fédérateurs (ex : Bellecour).

OUVERT À TOUTES CELLES ET CEUX QUI VIVENT, TRAVAILLENT OU ÉTUDIENT À LYON, SANS CONDITION D'ÂGE, LE BUDGET PARTICIPATIF S'ORGANISE EN 4 PHASES :

1. Dépôt des idées des habitantes et habitants :

du 14/03 au 17/06/2022,

2. Analyse, par les services de la Ville, des idées déposées (recevabilité et faisabilité) :

du 9/05 au 4/11/2022,

3. Vote par les habitantes et habitants :

du 7/11 au 4/12/2022,

4. Réalisation des projets lauréats par les services de la Ville :

début 2023-début 2025.

LA PHASE DE DÉPÔT

« PARTAGEZ VOS IDÉES »

Du 14 mars au 17 juin 2022, les Lyonnaises et les Lyonnais ont déposé **1427** idées sur la plateforme Oyé! Pour aller au plus près d'eux, la Ville a organisé près de trente ateliers et stands dans les neuf arrondissements de Lyon.

Cette première édition a révélé une large palette de besoins et d'envies : des quartiers plus végétalisés, des équipements accessibles à toutes et tous pour les loisirs ou les sports, des rues agréables et sûres pour les cyclistes et les piétons, des lieux de solidarité et de partage, des œuvres d'art qui s'invitent sur les murs de la ville, le patrimoine lyonnais mis en valeur, des usages qui préservent l'environnement, etc.

Certaines thématiques ont largement dominé : une demande sur cinq concernait la végétalisation, et près de la même proportion proposait des solutions d'apaisement de la voirie et d'équipement cyclable.

LA PHASE D'ANALYSE

Du 9 mai au 4 novembre 2022, une centaine d'agents ont analysé l'ensemble des 1427 idées afin de vérifier qu'elles étaient recevables au regard des critères du règlement :

- ▶ Conformés aux compétences de la Ville de Lyon,
- ▶ Relevants de dépenses d'investissement (installation ou équipement de longue durée),

- ▶ D'intérêt général,
- ▶ Sans devancer, ni aller à contre-courant d'un projet en cours,
- ▶ Qu'elles soient réalisables techniquement, dans le délai de deux ans prescrit par le règlement.

À l'issue de l'analyse, plus de **300** projets ont été retenus et après une étude plus fine, **217** projets ont été finalement soumis au vote des habitantes et habitants.



LA PHASE DE VOTE

« VOTEZ POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS »

Du 7 novembre au 4 décembre 2022, les Lyonnaises et les Lyonnais ont voté pour leurs projets préférés sur la plateforme Oyé! Totalisant **41631** votes, les **110** projets qui ont reçu le plus de voix ont été lauréats de cette première édition. Pour accompagner cette étape, des agents de la Ville ont effectué plus de **100** heures de permanence, dans les mairies d'arrondissement, dans les bibliothèques ou aux sorties d'écoles. Les habitantes et les habitants ont pu découvrir les projets soumis au vote dans leur mairie d'arrondissement.



TOUR D'HORIZON DE QUELQUES-UNS DES 110 PROJETS SÉLECTIONNÉS :

- ▶ Neuf nouvelles fresques sur les murs de la ville: l'histoire des pentes en BD sur la place Morel (1^{er})...
- ▶ La création ou rénovation d'une dizaine de parcs, squares et aires de jeux: une nouvelle aire de jeux à Bellecombe (6^e), un square public à l'Observance (9^e), une aire de jeux pour les tout-petits quai Rambaud (2^e)...
- ▶ De nouveaux agrès sportifs dans les parcs et la rénovation de stades: le terrain d'activités du Charriot-d'Or (Taco, 4^e), le gymnase Dargent (8^e)...
- ▶ L'amélioration ou la création de lieux d'accueil pour les associations et les habitantes et habitants: un café associatif dans le quartier Grand Trou (8^e), un lieu ouvert pour tous les séniors (3^e)...
- ▶ De nouveaux équipements pour les écoles et les crèches: du mobilier ingénieux pour l'école Alix (6^e), des vélos pour l'école maternelle Jean-Pierre Veyet (7^e)...
- ▶ Des initiatives solidaires: casiers pour les sans-abri, aires sportives inclusives...
- ▶ De nouveaux sanitaires publics dans trois arrondissements, dont certains adaptés aux tout-petits,
- ▶ L'amélioration de l'éclairage urbain: éclairage adaptatif pour le Vieux Lyon (5^e)...
- ▶ Et encore bien d'autres choses: des bornes fontaines, des triporteurs, des bancs d'allaitement, des jardins partagés, une mare pédagogique...

i EN SAVOIR PLUS

Site Oyé: oye.participer.lyon.fr

Documents: Règlement du Budget participatif
Catalogue des projets lauréats

PAROLE DE LYONNAISE

« Au Conseil de quartier Croix-Rousse Ouest, on a déposé 2 projets au Budget participatif, dont mon idée de « grande fresque sur le mur du cimetière de la Croix-Rousse ».

Avec 228 votes sur la plateforme Oyé!, notre projet fait partie des 110 lauréats! Selon moi, le Budget participatif c'est une très bonne idée, intéressante et ambitieuse. Je trouve vraiment bien de laisser libre cours aux idées des habitants qui sont directement en prise avec le territoire.

Maintenant, on attend la réalisation et notamment la concertation sur la fresque! Pour ma part j'ai déjà ma petite idée: une fresque en trompe-l'œil du contrebas de la colline et de son évolution.

À discuter à l'occasion de la consultation à venir! »

Dominique Gilles, habitante du 4^e arrondissement, membre du Conseil de quartier Croix-Rousse Ouest et déposante du projet « Une grande fresque sur le mur du cimetière de la Croix-Rousse ».

1 Budget participatif, marché Mermoz, Lyon 8^e © Muriel Chaulet

2 Budget participatif, Lyon 4^e © Muriel Chaulet



Les Appels à projet en faveur des initiatives des conseils de quartier

La Ville de Lyon encourage aussi les projets des conseils de quartier avec l'Appel à Projets en faveur des Initiatives des Conseils de Quartier (APICQ).

Une fois par an, les conseils de quartier peuvent construire et déposer leurs projets avec l'aide des mairies d'arrondissement. Autant de projets riches et variés qui contribuent au dynamisme de nos quartiers : démarches de sensibilisation, chantiers participatifs, expositions, fêtes et animations locales, œuvres d'art collectives, etc.

Depuis 2020, la nouvelle municipalité a doublé le montant accordé à l'APICQ : il s'élève désormais à **60 000 €** et permet de soutenir chaque projet jusqu'à 5 000 €.

LES PROJETS DÉPOSÉS DANS LE CADRE DE L'APICQ DOIVENT S'INTÉGRER AUX CHAMPS D'ACTION DES CONSEILS DE QUARTIER :

- ▶ Cadre de vie, développement du lien social,
- ▶ Participation à l'élaboration des projets d'aménagement ou de politiques publiques,
- ▶ Éducation à la citoyenneté.

PAROLE DE LYONNAISE

« Notre plan historique patrimonial et paysager des hauts de Fourvière a vocation à permettre aux habitants de mieux connaître leur quartier. On est vraiment ravi d'avoir obtenu l'APICQ, ce projet nous tenait tellement à cœur qu'on a convaincu ! Sans ce soutien financier, on n'aurait pas pu avoir autant de tirages pour notre plan. Ça a vraiment été un soutien pour la conception et le graphisme du document.

Les dossiers APICQ ça nous permet à nous, Conseils de quartier, de développer des projets qu'on n'aurait pas pu mettre en place. Ce projet APICQ c'est une belle aventure qui n'est pas finie, elle doit se poursuivre sur le terrain avec de notre côté un développement de l'aller-vers. »

Christiane Kervella, habitante du 9^e arrondissement et présidente du Conseil de quartier Colline des Funiculaires.



LES PROJETS FINANCÉS EN 2022 PAR LES APICQ

LYON 4

CONSEIL DE QUARTIER CROIX ROUSSE OUEST

Rue Dangon en fête : habitantes et habitants ont réinvesti la rue Dangon, autour de quatre types d'activités pour créer ensemble et redécouvrir le quartier, un vendredi après-midi sur deux de juin à mi-juillet.

Financement APICQ : 4 940 €

CONSEIL DE QUARTIER CROIX ROUSSE CENTRE ET CROIX ROUSSE OUEST

Visites guidées insolites à la Croix-Rousse : la réécriture par des artistes des « petites histoires de la Croix-Rousse » a permis la découverte du quartier.

Financement APICQ : 1 640 €

CONSEIL DE QUARTIER CROIX ROUSSE SAÔNE

Fresque du 38-40 quai Joseph-Gillet : coconstruction d'un projet culturel de fresque avec l'artiste croix-roussien Spone.

Financement APICQ : 4 800 €

LYON 5

CONSEIL DE QUARTIER COLLINE DES FUNICULAIRES

Plan historique patrimonial et paysager « Hauteurs de Fourvière » : découverte insolite du quartier des Hauteurs via de nouveaux chemins.

Financement APICQ : 2 000 €

LYON 8

CONSEIL DE QUARTIER BACHUT TRANSVAAL ET LAËNNEC MERMOZ

Achat de matériels : abri pour entreposer un broyeur et organiser des événements conviviaux pour les habitants du quartier.

Financement APICQ : 4 730 €

CONSEIL DE QUARTIER LAËNNEC MERMOZ

► Expérimentation d'un équipement sportif : terrain de pétanque provisoire sur le mail Narvik.

Financement APICQ : 4 370 €

► À fond Lafont cet été : organisation d'animations et de voisinades autour du vivre mieux ensemble.

Financement APICQ : 5 000 €

CONSEIL DE QUARTIER ÉTATS-UNIS

L'école Alain-Fournier au fil de l'eau : un projet de plantation à l'extérieur de l'école et un projet de brise vue avec un collectif de parents d'élèves et d'habitants.

Financement APICQ : 4 000 €

CONSEIL DE QUARTIER MONPLAISIR

Refuge de biodiversité à Monplaisir : proposition d'actions concrètes de préservation des espèces animales et végétales.

Financement APICQ : 4 300 €

CONSEIL DE QUARTIER LA PLAINE SANTY

La fête de quartier des enfants : le conseil de quartier La Plaine-Santy a organisé un temps festif le 3 septembre 2022, coconstruit avec le conseil d'arrondissement des enfants, les élèves de l'école Jean-Macé et les enfants de l'accueil de loisirs sous forme d'ateliers. Le thème de la fête, ses objectifs, la date et l'ambiance souhaitée : les enfants ont tout décidé ! Au programme, stands de jeux, ateliers créatifs, ateliers de lecture, spectacles participatifs, ateliers photo et cinéma en plein-air.

Financement APICQ : 3 250 €

CONSEIL DE QUARTIER GRAND TROU, MOULIN À VENT, PETITE GUILLE

Redonnons des couleurs à la place Duret : un projet d'habillage coloré des sols de la place.

Financement APICQ : 4 500 €

LYON 9

CONSEIL DE QUARTIER DUCHÈRE

Équipement culturel : une boîte à livre sur la place Abbé-Pierre à la Duchère.

Financement APICQ : 2 630 €

CONSEIL DE QUARTIER SAINT-RAMBERT L'ÎLE BARBE

Promenade verte de Saint-Rambert à l'île Barbe : pour découvrir un quartier à travers ses arbres remarquables.

Financement APICQ : 4 160 €

1 Plantation verger, rue Domremy, Lyon 3^e © Muriel Chaulet



Les Appels à projet en faveur des initiatives étudiantes

Les étudiantes et les étudiants participent aussi à l'animation et au dynamisme du territoire ! Pour booster leurs projets, la Métropole et la Ville de Lyon proposent un Appel à Projets en faveur des Initiatives Étudiantes (APIE). Il est ouvert aux associations étudiantes et aux associations du territoire visant l'accompagnement des étudiants et des étudiantes.

LES PROJETS SOUMIS À L'APIE S'INSCRIVENT DANS 4 THÉMATIQUES. RETOUR SUR LES PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN FINANCEMENT.

1. Le développement des pratiques et des événements artistiques, culturels ou sportifs

CHŒUR MIXTE UNIVERSITAIRE LYON 2
Promotion de la pratique du chant choral et réalisation de spectacles.

BUREAU DES ARTS ECAM LYON
Mise en place de la sixième édition de la Terrasse Ecam, festival de promotion de la culture, engagé dans l'éco-responsabilité.

LÉZARTGACO

► Mise en place de VibraSons, tremplin musical qui permet à des groupes de musique d'étudiantes et d'étudiants de la Métropole, de monter sur scène au Toï Toï le Zinc, à Villeurbanne.

► Mise en place de la dixième édition d'Artlezia, festival de promotion des artistes émergents lyonnais, qui favorise l'accès à la culture pour toutes et tous.

WHY MCA

Montage d'un événement culturel pour promouvoir Lyon comme une ville de création : conférences, apéros, discussions et concert.

MUSIC'LY

Création de la 5^e édition du festival culturel et artistique autour de la musique classique et de l'art au sens large.

2. L'engagement au service de la société

Citoyenneté, solidarité, transition écologique, santé, lutte contre toutes les formes de discrimination

ECOSILA

Formation et accompagnement des jeunes, en majorité étudiantes et étudiants, porteurs d'initiatives citoyennes, afin de leur permettre de passer à l'action sur des questions environnementales, sociales et de solidarité internationale.

PROCESS IEP

Organisation d'événements autour des enjeux du développement durable et de la solidarité internationale, sur la base d'une expérience de terrain à Nefta en Tunisie.

LE PARLEMENT DES ÉTUDIANTS DE LYON

Promotion du débat démocratique entre étudiantes et étudiants et organisation de simulations parlementaires autour d'un projet de loi, pour découvrir le travail des député·e·s et des élu·e·s locaux.

LIÉ.E.S

Projet de lutte contre la précarité mensuelle pour permettre un accès libre et gratuit à des protections périodiques pour toutes au café Rosa (7^e).

LES 3 OBJECTIFS DE L'APIE

- 1 Accompagner le développement d'initiatives associatives étudiantes ou d'actions associatives qui les soutiennent : elles contribuent à la vie de la cité.
- 2 Stimuler l'engagement des étudiantes et des étudiants sur les enjeux de société et d'écologie, de quoi développer le sentiment de solidarité et l'implication citoyenne.
- 3 Valoriser l'expérimentation et l'innovation, qui mènent à une meilleure intégration sociale et économique.

FÉDÉRATION CHEER UP

Organisation d'une course pour collecter des fonds afin de financer les différents projets de l'association, au profit de la recherche contre le cancer et pour sensibiliser à cette cause.

BUREAU DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TRADUCTION ET DE RELATIONS INTERNATIONALES

Installation de distributeurs de serviettes hygiéniques et de tampons gratuits dans les toilettes du campus.

NIGHTLINE FRANCE

- Accompagnement des étudiants sur les questions de santé mentale.
- Formation des volontaires en service civique pour animer et tenir des ateliers thématiques sur les questions de santé mentale.



GÉNÉRATION LUMIÈRE

Organisation d'expositions photos et de conférences pour le projet « Sensibiliser sur l'immigration environnementale et la justice environnementale » (Sieje).

ENGAGÉ.E.S ET DÉTERMINÉ.E.S

Projet d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale pour favoriser l'implication des jeunes.

3. L'accueil des étudiants et la solidarité internationale

CEELSPS

Apport d'une aide aux étudiants précaires via la fourniture de kits de première nécessité sur des objets scolaires et d'hygiène.

4. La professionnalisation, l'insertion économique et l'innovation

ECOSILA

Organisation de formations, de discussions, d'ateliers pratiques et de soirées d'écologie interculturelle gratuites et ouvertes à toutes et tous.

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION INTERUNIVERSITAIRE DES DROITS DE L'HOMME

Création d'un colloque sur le thème du livre de l'autrice Margaret Atwood et de la série The Handmaid's Tale et ses liens avec le droit international public.

GÉNÉRATION LUMIÈRE

Organisation d'une formation pour accompagner des porteurs d'initiatives citoyennes sur les questions environnementales et sociétales, dans le cadre de l'événement la Semaine des alternatives.

ANIMA'FAC

Encourager les initiatives étudiantes et développer leurs compétences avec des formations et des rencontres.

1 Échanges entre étudiants rue des Alouettes, Lyon 8° © Muriel Chaulet

Le Fond d'Initiatives Locales

Habitantes et habitants des quartiers prioritaires de la Ville de Lyon peuvent réaliser leurs projets grâce au Fonds d'Initiatives Locales (FIL). Ce dispositif est destiné au financement des projets utiles pour le quartier pour un montant maximum de 1 500 €.

Le FIL prend la forme d'un coup de pouce financier ponctuel, pour concrétiser une action de courte durée, ou aider un projet en cours de démarrage à voir le jour.

RETOUR SUR LES PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN FINANCEMENT DU FIL EN 2022

LYON 7, GUILLOTIÈRE

THILLANDSIA

Organisation d'une journée de lutte contre les discriminations, en faveur des droits et libertés. Au programme : projection de films, stands associatifs, théâtre, débats, jam session.

LYON 8, ÉTATS-UNIS

LES ÉTATS EN FÊTE

Embellissement du quartier par une fresque sur un container, place du 8 Mai 1945, coconstruite avec les jeunes du quartier.

LYON 9, LA DUCHÈRE

CENTRE SOCIAL DUCHÈRE PLATEAU
RENÉ MAUGIUS

Organisation de la fête de quartier Festi'balm : un événement festif, rassembleur et populaire sur le quartier de Balmont. Cet événement réunit les habitantes et habitants et les implique dans des actions socioculturelles et sportives.

DES ÉRABLES À VÉLO

Quatrième session du vide-placards de la résidence des Érables, avec des ateliers de découverte de pratiques sportives et artistiques, de jardinage et des informations sur la gestion des déchets et le tri.

LYON 9, VERGOIN

MIEUX VIVRE AU VERGOIN

Organisation de plusieurs animations lors de l'événement des 50 ans du Vergoin : goûter pour les enfants, participation à l'organisation d'un repas collectif aux abords du local associatif la Chaufferie et d'un pique-nique.

LE FIL ENCOURAGE DES INITIATIVES QUI CONTRIBUENT :

- 1 À l'animation du quartier :** fête de quartier, forum local, exposition, etc.,
- 2 À l'amélioration du cadre de vie :** toute initiative visant à embellir le quartier, à le rendre plus accessible à toutes et tous, à faciliter le quotidien des habitants (transformation d'une friche en jardin, mise en place d'un compost collectif, réalisation d'une fresque, aide au démarrage d'une crèche parentale, etc.),
- 3 Au lien social :** le développement des échanges et de la solidarité entre habitantes et habitants de différents âges et issus de cultures diverses (ex : repas interculturels, sorties favorisant les liens intergénérationnels, etc.).





Le Fond Associatif Local

Tout au long de l'année, des associations s'activent pour développer les liens sociaux dans les quartiers prioritaires. Avec le Fonds Associatif Local (FAL), la Ville de Lyon les soutient financièrement. Il s'agit avant tout d'encourager des dynamiques qui mobilisent un grand nombre d'habitantes et d'habitants, et tissent des liens de fraternité et de solidarité.

RETOUR SUR LES PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN FINANCEMENT DU FAL EN 2022

LYON 1, PENTES DE LA CROIX ROUSSE

ASSOCIATION KA'FÊTE Ô MÔMES

Le projet des mémoires de la Croix-Rousse s'inscrit dans la continuité du grand projet intergénérationnel de la Ka'fête ô mômes, avec de nombreuses rencontres organisées.

LYON 5, QUARTIER SŒUR JANIN

ASSOCIATION ENTRAIDE 5^E

Pour lutter contre l'isolement et créer du lien social pour les personnes âgées du quartier : organisation d'un déplacement en car pour une activité touristique et d'un repas partagé au restaurant.

ASSOCIATION CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES

Travail de relation entre bailleurs, habitants et partenaires engagés : moments festifs, rencontres avec les bailleurs, journée sur l'environnement et participation au conseil citoyen avec les habitants du quartier.

LYON 7, CITÉ JARDIN GERLAND

ASSOCIATION LES DAMES DE GERLAND

Animations à la cité-jardin : créer du lien avec et entre les habitantes et les habitants du quartier de Gerland au moyen de différents types d'activités culturelles.



2

LYON 8, MERMOZ

ASSOCIATION VIVRE ENSEMBLE

Rencontres entre les habitants et les associations, découvertes culturelles, ateliers gratuits de recyclage et de réparation de vélo à Mermoz.

LYON 8, QUARTIER ÉTATS-UNIS

AMICALE RENOUVEAU PRESSENSÉ

Organisation d'après-midis récréatifs avec des goûters pour les habitantes et les habitants, des animations sportives et culturelles, deux vide-greniers, un loto et une sortie familiale dans l'Ain pour profiter d'un espace nautique.

LYON 8, QUARTIER MOULIN À VENT

SELGT-SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AUX ÉCOLES LAÏQUES DU GRAND TROU

Organisation de concerts itinérants de part et d'autre de la route de Vienne : pratiques locales et artistes professionnels reconnus, labellisés « Before Jazz à Vienne ».

ASSOCIATION ALBERT LAURENT

Organisation d'une fête des voisins le 21 mai dernier pour recréer du lien social après la crise sanitaire : se rencontrer, échanger, et réapprendre le vivre-ensemble.

LE FAL SOUTIEN DES PROJETS QUI PERMETTENT :

- 1 De se rencontrer autour d'actions d'animation sociale de toutes sortes : pédagogiques, formatives, culturelles, sportives, ludiques. Elles peuvent prendre la forme d'ateliers, de rencontres, d'événements, de jeux, de programmes, de sorties, etc. De quoi favoriser l'ouverture, la curiosité, et le discernement,
- 2 D'aller vers des personnes plus isolées, issues de différentes cultures et de différentes générations.

LYON 9, DUCHÈRE

TRAIT D'UNION DUCHÈRE ASSOCIATION DE LOCATAIRES

Mise en place d'une dynamique entre les résidences sur lesquelles l'association intervient, pour renforcer les liens de solidarité, favoriser le vivre ensemble, coordonner des actions et disposer d'une structure solide avec de nombreux bénévoles.

ASSOCIATION AGIR POUR L'ÉGALITÉ

Repas partagé et prière laïque en appel à la paix et à l'apaisement.

ASSOCIATION DEMAIN ENSEMBLE

Accompagnement des personnes âgées de la Duchère, suivi personnalisé par les aides à la vie quotidienne et maintien de lien social en organisant des rencontres.

1 RLL Bachut, Lyon 8^e © Muriel Chaulet

2 Festival entre Rhône et Saône, Ile Barbe, Atelier recup © Michel Djaoui



Les jardins de rue

Depuis 2005, la naissance des jardins de rue donne le pouvoir à chacune et chacun de végétaliser sa rue pour l'embellir, aider à héberger coccinelles, abeilles et papillons, etc. Ils permettent aussi de rencontrer les personnes qui habitent près de chez soi.

Pour encourager ces pratiques qui amènent la nature en ville, la mairie a développé le programme « Lyon, Ville nature », qui propose aux Lyonnaises et aux Lyonnais de jardiner au pied de leur porte. Chacun et chacune peut ainsi agir au quotidien avec ses voisines et voisins pour redonner vie à son quartier via la création de ces micro-jardins.

Investir des pieds d'arbres, des espaces dans les jardins et les squares, ou encore créer des micro-implantations florales sur les trottoirs : tout est possible ! Libre à chacune et chacun d'imaginer la singularité de son projet.

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VILLE DE LYON PERMET :

- 1 D'agir en faveur de la transition écologique et de sensibiliser aux nombreuses questions liées aux thématiques environnementales : réchauffement climatique, réduction des îlots de chaleur, retour de la biodiversité en ville, gestion de l'eau, etc.
- 2 D'embellir le cadre de vie des citadines et des citadins en apportant couleurs, senteurs et fraîcheur dans la ville et de se réappropriier son quartier et son environnement proche en fleurissant l'espace public.

3 000

dispositifs de jardins de rue ont été créés depuis 2005.

En 2022, **71** jardins de rue de toutes sortes ont été créés à Lyon : des rues entières ont été végétalisées à l'aide de micro-implantations florales, de pieds d'arbres fleuris, ou de jardinières végétalisées.



Les jardins partagés

Un jardin partagé est un espace cultivable, implanté sur un terrain public ou privé. Il est entretenu par les habitantes et les habitants, pour leur propre bénéfice, et animé autour d'un projet associatif.

Ces jardins jouent aussi un rôle important de développement du lien social. D'abord parce qu'on y fait pousser des plantes ensemble, mais aussi parce que s'y tiennent des activités pédagogiques, culturelles et événementielles.

Ils s'intègrent pleinement dans la trame verte de Lyon et jouent un rôle essentiel de réservoirs de biodiversité en ville. Les jardins partagés favorisent l'agriculture urbaine: ils permettent de cultiver des fruits, des légumes, des herbes aromatiques, etc.



L'APPEL À PROJET « JARDINS CITOYENS ET PARTAGÉS »

La Ville de Lyon soutient les associations qui créent et cultivent des jardins partagés, ou lancent toute autre démarche d'agriculture urbaine. Depuis plus d'une dizaine d'années, un appel à projets permet de soutenir et de financer ces initiatives. L'accompagnement s'amplifie pour porter encore plus haut les initiatives de jardinage urbain et d'agriculture urbaine.

Doté d'une enveloppe de **58 000 €** en 2022, l'appel à projets s'adresse en premier lieu aux associations de

jardins partagés qui développent des projets en accord avec la charte des jardins partagés lyonnais. Aussi, il peut répondre aux actions ou événements liés plus largement à l'agriculture urbaine.

RETOUR SUR LES JARDINS PARTAGÉS EN 2022

En 2022, la Ville de Lyon a soutenu la création de jardins partagés :

1. Place Jules Guesde, Lyon 7

La Ville de Lyon a profité des travaux de la place Jules Guesde pour aménager un espace de jardin partagé ainsi qu'un verger municipal confiés à l'association Compost Jules Guesde qui anime d'ores et déjà un compost de quartier.

2. Square de l'Îlot de l'Effort, Lyon 7

La mairie du 7^e arrondissement a mis un espace à disposition de l'association Les dames de Gerland, pour créer un jardin partagé.

3. Soutien financier pour la création de jardins partagés Terre Sisley, la ferme de la Croix-Rousse et Gaia Lyon

Dans le cadre de l'appel à projets 2022, la Ville de Lyon a aidé à financer la création de jardins partagés et d'une ferme pédagogique : le jardin partagé Terre Sisley rue Professeur Paul Sisley (3^e), la ferme de la Croix-Rousse (4^e) et les jardins de Gaia Lyon dans le quartier de la Sarra (5^e).

RENCONTRE DU RÉSEAU DES JARDINS PARTAGÉS LYONNAIS

Le 21 mai 2022, la Ville de Lyon et son partenaire Le Passe-jardins ont invité les associations de jardins partagés à se rencontrer et à assister à une conférence ainsi qu'à une visite des parcelles d'Envie partagée, de Gilibert et des Jardins suspendus de Perrache.

Un moment pour échanger sur les bonnes pratiques et s'informer sur la biodiversité pour les jardiniers, mais aussi pour écouter les besoins et les attentes des membres du réseau pour la Ville et Le Passe-jardins.

LA PRATIQUE DU JARDINAGE

- ▶ Donne accès à une meilleure alimentation,
- ▶ A un impact bénéfique sur la santé de celles et ceux qui le pratiquent,
- ▶ Contribue au bien-être,
- ▶ Renforce le lien entre les habitantes et les habitants d'un quartier,
- ▶ Participe à l'épanouissement de la biodiversité et lutte contre les îlots de chaleur.

Les jardins partagés sont aussi des lieux d'éducation à la nature et sensibilisent au respect de l'environnement!

1 École Fournier, Lyon 8^e © Muriel Chaulet

2 École Jules Verne, Lyon 3^e © Michel Djaoui



La maison des projets Gabriel Péri

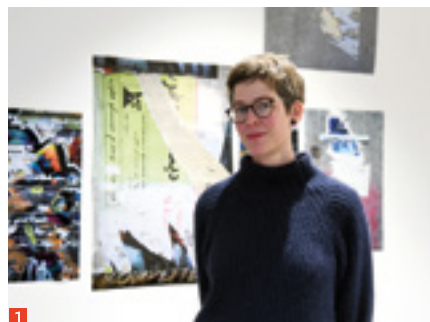
Pour savoir ce qui va changer dans le quartier Gabriel Péri, mais aussi participer à sa transformation, rendez-vous à la Maison des projets! Elle a ouvert ses portes le 8 juillet 2022 pour informer les habitantes et les habitants sur le futur de cette place emblématique du quartier de la Guillotière et ses alentours.

La Maison des projets Gabriel Péri est ouverte à toutes et à tous! Habitants, associations, commerçants, etc. sont invités à venir s'informer, s'exprimer, partager leurs idées et échanger.

RETOUR SUR LA MAISON DES PROJETS GABRIEL PÉRI EN 2022

La Maison des projets en 2022 ça a notamment été:

► Plus de **730** visiteurs entre juillet 2022 et février 2023: contribution au projet, implication des acteurs culturels et associatifs du quartier, questions aux riveraines et aux riverains sur leur cadre de vie, demandes sociales et remontée des signaux faibles,



► Des supports d'information sur le quartier et 3 lettres d'informations pour suivre le projet, de l'action concrète à la politique globale, en donnant la parole aux acteurs,
► L'accueil de collectifs citoyens et d'associations: chantier loisir jeunes, conseil citoyen Moncey-Voltaire-Guillotière, conseil de quartier Guillotière,



► L'accueil de la base vie et travail des 8 travailleurs sociaux de Ligne 37, qui interviennent pour accompagner les jeunes étrangers en errance du secteur Gabriel Péri (mise à disposition des locaux).

Un appui aux résidences artistiques avec « Mémoire des murs - Faire parler les murs palimpsestes »:

► 2 ateliers d'écriture en commun,
► 1 soirée de présentation au public: présentation des photographies et textes réalisés par les habitants de la Guillotière et la plasticienne Claire Georgina Daudin, en résidence avec Filigrane. Avec la participation de la bibliothèque Duguesclin,

LA MAISON DES PROJETS C'EST :

- Un accueil de proximité,
- Un lieu où les habitants, les usagers et les professionnels peuvent s'informer,
- Un refuge qui accueille aussi bien les collectifs citoyens que les associations, et où se tiennent aussi des résidences artistiques,
- Une nouvelle perspective pour changer de regard sur le quartier, où l'on valorise les cultures et les histoires des habitantes et des habitants,
- Un nouveau départ, de quoi faire vivre la place Gabriel Péri autrement, avec les habitantes et les habitants.



► **3 rendez-vous avec les partenaires**, pour permettre à l'artiste de présenter son travail aux professionnels.

Un soutien aux animations des fêtes de fin d'année sur la place Gabriel Péri:

- **Portées par Gambetta commerces et par l'association d'habitants et de commerçants Re(a)dorons la Guillotière:** décoration des vitrines des commerçants, sapin de Noël des quatre écoles du quartier... ;
- **Organisées par la Maison des projets et les arrondissements lors de La Voie est libre**, du 17 décembre 2022: jeux, fanfare, buvette, stands des mairies d'arrondissement et du conseil citoyen.

Des performances participatives par le collectif Les Élans du Vide:

- Dans le cadre de l'Été Culturel, des danseuses professionnelles ont accompagné des habitantes du quartier pendant quatre ateliers de répétition à la Maison des projets. Résultat: des happenings sur la place Bahadourian et la place Gabriel Péri.

Un terrain d'étude scientifique pour les travaux de recherche universitaires sur le secteur, par 3 cursus des universités Lyon 2 et Lyon 3:

- « Être jeune et habiter le quartier Péri: parcours, centres d'intérêts, perceptions du quartier » (Master 2 de géographie Marges (master altérité réflexivité, géographie sociale), Lyon III),
- « Comprendre la Guillotière par le

prisme du genre: un espace public en constante renégociation » (Master 2 de sociologie Recherche en commun et transitions territoriales, Lyon II) ;

► « **Comment intégrer l'enjeu de transition écologique dans le projet de transformation du secteur Gabriel Péri?** » (Master Sentinelles (santé, environnement, informations spatio-temporelles), Lyon III).

i EN SAVOIR PLUS

Maison de projets Gabriel Péri
2 rue Gilbert Dru - 04 72 10 36 00
Accueil du lundi au vendredi de 9 à 12h
et de 14 à 17h

- 1 Maison des projets Gabriel Péri, exposition Claire Georgina Daudin © Muriel Chaulet
- 2 3 Ouverture Maison des projets Gabriel Péri © Muriel Chaulet



40 000

C'est le nombre de personnes adhérentes dans une association à Lyon

↳ **L'éducation populaire : pour une jeunesse engagée**

Il existe de nombreuses définitions de l'engagement associatif. Il s'agit d'une façon de s'impliquer dans la vie citoyenne, en collectif, pour le bénéfice d'autres personnes que soi-même. Les associations d'éducation populaire considèrent comme une priorité la participation des habitantes et des habitants d'un territoire et sont des lieux essentiels pour développer leur pouvoir d'agir.

Les associations d'éducation populaire sont aussi :

- ▶ Des lieux précieux où l'on peut librement s'épanouir, de façon individuelle ou collective,
- ▶ Des équipes et des outils dédiés à accompagner chacune et chacun vers l'autonomie et à favoriser le vivre ensemble,
- ▶ Des accélérateurs à idées qui carburent à la solidité du réseau associatif : de quoi booster le développement social, éducatif, culturel à l'échelle de son quartier, ou bien de toute la ville.

Au quotidien, leur action se rencontre partout sur le territoire, tout le temps : crèche, accueil de loisirs, club de sport ou atelier peinture, accompagnement social et services à la personne, transition écologique, événements festifs...

Les associations d'éducatrices populaires conventionnées avec la Ville de Lyon :

- ▶ 12 MJC, 3 associations Com'expression,
- ▶ 13 associations gestionnaires de centres sociaux,
- ▶ L'association L'Arche de Noé (équipement de la Fondation de l'Armée du salut),
- ▶ L'association de gestion du Pôle 9, affiliée à la Fédération des centres sociaux et à R2AS,
- ▶ 8 maisons de l'enfance,
- ▶ L'association Entraide Pierre Valdo,
- ▶ L'association Ka Fête ô mêmes,
- ▶ La Fédération des centres sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon,
- ▶ Le Réseau Rhône Ain Saône des MJC (R2AS),
- ▶ L'association Coup de Pouce Relais.

LES STRUCTURES D'ÉDUCATION POPULAIRE ONT TROIS PRIORITÉS EN COMMUN AVEC LA VILLE DE LYON :

- 1 Favoriser le lien social et l'éducation à la citoyenneté,** notamment auprès des jeunes,
- 2 Faire de la transition écologique et sociale non pas une contrainte, mais un outil d'émancipation :** c'est l'occasion d'échanger, de brasser et de récolter les bonnes idées,
- 3 Soutenir la liberté des associations,** car elles permettent vraiment de changer le quotidien.

La quarantaine de projets associatifs de ces structures, soutenue par la Ville de Lyon répondent positivement à ces enjeux.

1 École Auguste Ravier, Lyon 7, concertation « cours nature », classe de CM2 © Muriel Chaulet

Partie 2

Engager une écoute et un dialogue permanent

La Ville de Lyon propose régulièrement aux Lyonnaises et Lyonnais de donner leur avis. Des outils de participation citoyenne : consultations, concertations, etc, sont mis en place. Certains s'engagent aussi sur le long terme, au sein de différentes instances.

Les instances de participation citoyenne sont des espaces de rencontre et d'expression entre actrices et acteurs de la ville (scolaires, habitantes et habitants, associations, commerçantes et commerçants, etc.), qui se réunissent pour travailler sur des thématiques ou des projets d'intérêt commun.





Les Conseils d'arrondissement des enfants

Le Conseil d'Arrondissement des Enfants (CAE) est une instance participative dont les membres sont des élèves de CM1 et CM2, élus au sein des écoles de l'arrondissement. Composé à parts égales de filles et de garçons, il porte la voix de tous les enfants du secteur.

Les CAE répondent à l'ambition de faire de Lyon une ville à hauteur d'enfants, en leur donnant la parole et en construisant avec eux. L'objectif est de leur permettre d'être acteurs de la vie démocratique et de les sensibiliser au sens de l'engagement citoyen.

En 2022, sept des neuf mairies d'arrondissement ont initié des CAE. Les mairies des 2^e et 6^e arrondissements se préparent également au lancement de cette instance en poursuivant la démarche des passeports citoyens : une après-midi de découverte et de présentation des services de la mairie d'arrondissement, pour les classes de CM1 et de CM2.

Quel est l'objectif d'un conseil d'arrondissement des enfants ?

Comment mieux se former à la citoyenneté qu'en s'impliquant dans la vie de son arrondissement ? Basé sur le modèle du conseil d'arrondissement, le CAE permet aux enfants de découvrir, par la pratique, le fonctionnement des institutions démocratiques : débattre de sujets qui concernent la collectivité, prendre des décisions, etc. Accompagnés dans leur découverte de nombreux sujets, les enfants pourront comprendre les enjeux qui les concernent au quotidien, ainsi que ceux de la transition écologique et sociale engagée par la Ville de Lyon.

1 Élection du Conseil d'arrondissement des enfants, École Marie Bordas, Lyon 8^e © Muriel Chaulet

2 3 Conseil d'arrondissement des enfants, Lyon 8^e © Muriel Chaulet

Comment ça fonctionne ?

Les enfants des écoles participantes sont élus pour deux années scolaires par leurs camarades des classes de CM1 et CM2.



Ils se réunissent pour réfléchir aux notions d'intérêt général, d'espace public, d'expression citoyenne et de démocratie. Il s'agit également d'imaginer, de construire et de porter ensemble des projets au service des habitantes et habitants de l'arrondissement.

Quel est le rôle des jeunes élues et élus ?

- ▶ **Assister aux réunions de travail** qui ont lieu environ une fois par mois le mercredi et à une présentation au conseil d'arrondissement,
- ▶ **Contribuer à la mise en œuvre du projet**, ou des projets, retenu(s) pour l'année,
- ▶ **Tenir leurs camarades régulièrement informés**, des réflexions menées, en lien avec leurs enseignants. Ils peuvent aussi être amenés à consulter les autres élèves sur certains sujets.

PAROLE DE LYONNAISE

« Je suis en classe de CM2 et au Conseil d'arrondissement des enfants depuis 2022. Pour moi c'est une première étape avant de devenir présidente ! Pour ma candidature, j'ai été aidée par une copine. Dans mon programme il y avait l'allègement du rythme scolaire au profit des activités extrascolaires et l'écologie. Au CAE, je suis dans la Commission rue Tissot et ce que je préfère c'est quand on travaille en sous-groupe et en atelier, surtout quand on va se balader dans les rues pour observer et réfléchir à nos propositions. »

Sixtine, élue au Conseil d'Arrondissement des Enfants (CAE), du 9^e arrondissement

Des animatrices et animateurs spécialisés dans l'éducation populaire et formés aux instances citoyennes sont chargés d'animer les séances et d'accompagner le personnel enseignant. Une équipe d'encadrement soutient les enfants du CAE dans l'exercice de leurs fonctions. Au terme du mandat, lors de la séance de clôture publique, un bilan des actions réalisées est présenté au maire ou à la maire d'arrondissement.



2

RETOUR SUR LES ACTIONS DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT DES ENFANTS EN 2022

LYON 1

Le 16 décembre 2020, 40 nouveaux enfants (20 titulaires et 20 suppléants) ont été élus et ont pris place au sein du CAE pour deux ans. Celui du 1^{er} arrondissement est composé d'élèves de CM1 et de CM2 des écoles Michel Servet, Aveyron, Robert Doisneau, Victor Hugo et des Chartreux. Ils ont travaillé sur les commissions suivantes : « solidarité », « écologie et liberté », « égalité,



3

fraternité, mobilité ». En 2022, le CAE a interpellé les commerçantes et commerçants du premier arrondissement : les jeunes élus et élus ont rédigé un courrier pour leur demander d'éteindre les devantures durant la nuit.

LYON 3

En 2021 et 2022, le premier CAE a été expérimenté pour un an dans le troisième arrondissement, avec neuf enfants élus. Les jeunes élues et élus ont choisi de s'intéresser à la thématique de la nature en ville et ont créé des panneaux à installer dans la rue pour sensibiliser les habitantes et habitants du 3^e arrondissement à la biodiversité. Trois thématiques ont été soumises aux votes de leurs camarades de classe :

- ▶ Respect de la biodiversité et protection des animaux dans la ville,
- ▶ Propreté dans les rues,
- ▶ Harcèlement.

En septembre 2022, une nouvelle promotion de 18 jeunes élues et élus s'est installée, pour un mandat de deux ans.

LYON 4

Dans le 4^e arrondissement, quinze enfants de classes de CM1 et CM2, issus de quatre écoles de l'arrondissement, ont été élus par leurs camarades pour un mandat de deux ans. La campagne s'est déroulée dans les écoles, des bureaux de vote ont été installés en salle du conseil de la mairie du 4^e arrondissement. Les 26 enfants élus au CAE se sont réunis pour leur première assemblée en janvier 2023.

LYON 5

Après des élections en fin d'année 2021 qui se sont tenues dans huit écoles partenaires, seize élèves élus du CAE ont pris place dans la salle du conseil de la mairie annexe du Vieux-Lyon. Deux commissions ont été mises en place et prolongées lors du CAE 2022-2024 : « écologie » et « sports loisirs ». À l'occasion du renouvellement du CAE aux mois d'octobre et novembre 2022, onze écoles participantes du 5^e arrondissement ont organisé les campagnes et les élections. Une fois élus, 44 enfants

(22 titulaires et 22 suppléants) se sont retrouvés en décembre pour leur première séance plénière. Première proposition de ce nouveau CAE : organiser des rencontres sportives entre les écoles.

LYON 7

Le CAE du 7^e arrondissement a été lancé en fin d'année 2022, avec 16 enfants élus, scolarisés dans huit écoles participantes. La remise des écharpes a eu lieu en février 2023. Ce premier rendez-vous leur a permis de discuter des thématiques sur lesquelles ils souhaitent travailler au cours de l'année.

LYON 8

Le premier CAE du 8^e arrondissement a été officiellement lancé en novembre 2021, avec 22 élèves élus et autant de suppléantes et suppléants, pour un mandat qui s'est tenu jusqu'en juin 2022. Cette promotion 2021 et 2022 s'est réunie cinq fois et a œuvré pour :

- ▶ Organiser une fête de quartier place Général André, avec le conseil de quartier La Plaine Santy,
- ▶ Installer des arceaux à vélo à l'école Charles Péguy,
- ▶ Participer à rendre la ville plus agréable pour les piétons, avec la création des rues des enfants,
- ▶ Adhérer à la commission « restauration scolaire »,
- ▶ Faire planter un arbre pour chaque naissance dans le 8^e arrondissement.

Une année riche en projets pour ce premier CAE avec, dès la fin d'année 2022, de nouvelles élections pour le CAE des années 2022 et 2023.

LYON 9

Suite à la campagne électorale des élèves des neuf écoles partenaires en octobre 2022, quinze enfants ont été élus au CAE du 9^e arrondissement en novembre. Quelques jours plus tard, le CAE s'est réuni pour la première fois en mairie en présence

des parents, du corps enseignant et des élèves et élus adultes. Le CAE se réunit soit en séance plénière, soit en commission thématique. En plénière, les quinze jeunes élus et élus se réunissent pour aborder un sujet en commun, ou pour présenter le travail réalisé dans l'une des deux commissions :

- ▶ « **Je donne mon avis** » : la mairie du 9^e arrondissement demande un avis au CAE sur des projets concrets. Aménagement d'un jardin, organisation d'événements festifs. Après réflexion et concertation, les enfants s'expriment et font des propositions.
- ▶ « **Je participe à la création du label aînés friendly & ville des enfants** » : les élèves élus du CAE ont pris part à l'élaboration du label créé par la Ville de Lyon. Ils ont participé à la création d'une grille de critères et se sont déplacés pour rencontrer des enfants et des seniors.

1 Installation du Conseil d'arrondissement des enfants, Lyon 7^e © Muriel Chaulet





Les Conseils de quartier et les conseils citoyens

Définis comme des espaces de rencontres, d'échanges et de débats dans lesquels les habitantes et habitants peuvent s'informer, exprimer leur avis et porter des projets d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie. Les habitants sont invités à s'engager sur la durée ou à participer ponctuellement.

LES CONSEILS DE QUARTIER

Les conseils de quartier sont des instances permettant de consulter les habitantes et les habitants d'un même quartier. Ils ont été créés par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, et sont sous la responsabilité de la mairie de l'arrondissement. Depuis leur création, ils sont devenus des acteurs incontournables de la participation citoyenne.

LE RÔLE DES CONSEILS DE QUARTIERS

Participer à la transformation et à l'embellissement de la cité en matière de projets urbains, de patrimoine, de nature en ville, de déplacements, de propreté, d'animations, etc.

Les fonctions des conseils de quartier

- ▶ Ils sont des lieux d'information sur la vie démocratique locale,
- ▶ Ils créent du lien et engagent le dialogue entre habitantes et habitants d'un même quartier,
- ▶ Ils expriment leur avis sur les projets pour le quartier et pour la ville, et portent la parole des habitantes et habitants lors de consultations, d'ateliers de travail, de concertations, etc.
- ▶ Ils construisent des projets dans leurs quartiers, main dans la main avec les habitantes et les habitants, ainsi que leur mairie d'arrondissement.

Les conseils de quartier sont associés aux grands projets : de la Duchère à la Confluence, des berges du Rhône aux rives de Saône, de la rue Garibaldi au tunnel de la Croix-Rousse, de Gerland à Mermoz, du parc du Vallon au parc Blandan, de la place Bellecour à l'esplanade du Gros-Caillou.

À l'échelle de chaque arrondissement, des projets plus modestes bénéficient aussi des avis et propositions des membres des conseils de quartier : pistes cyclables, espaces verts, jardins partagés, aménagements de voirie, places de quartier, zone 30, sécurisation de carrefours, stationnement, élargissement de trottoirs, etc. Ils apportent également une expertise d'usage sur les projets plus locaux et relaient les initiatives des habitantes et des habitants. C'est ainsi que de nouveaux projets voient le jour : création d'une voie verte, lancement d'un blog participatif, mise en place d'une opération propreté, réflexions sur un marché du soir, apéros citoyens, créations artistiques, manifestations culturelles, etc.

Les conseils de quartier sont de véritables acteurs de cohésion sociale, de solidarité, d'approfondissement de la citoyenneté et de formation à la démocratie locale.

Participer à un conseil de quartier permet aux habitantes et habitants d'être informés, de s'impliquer dans des projets de proximité et d'améliorer la vie quotidienne de leur quartier.

PAROLE DE LYONNAISE

« Ce qui m'a poussée à m'engager dans le Conseil de Quartier Confluence Perrache, c'est qu'on vit dans un quartier très vivant et très évolutif : j'ai souhaité mieux connaître la vie locale et y participer. Je trouve que la démocratie participative est une belle idée, et j'ai envie d'œuvrer pour son développement à mon échelle.

Au Conseil de Quartier Confluence, on travaille conjointement avec beaucoup d'acteurs de proximité tels que le Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île Confluence, la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) Perrache Presqu'île, la MJC Confluence, la Société Publique Locale (SPL) Confluence et plein d'autres ! Avec les membres, on tient beaucoup à notre apolitisme : un Conseil de Quartier, ça doit s'attacher à des sujets du quotidien et se faire le relai des habitantes et habitants du quartier. »

Maude Reynaud, habitante du 2^e arrondissement et présidente du Conseil de Quartier Confluence Perrache

RÉPARTITION DES CONSEILS DE QUARTIER PAR ARRONDISSEMENT VILLE DE LYON



36
conseils de
quartier à Lyon

1 20 ans des Conseils de quartier,
Lyon 1^{er} © Muriel Chaulet



1

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DES CONSEILS DE QUARTIER EN 2022

Les conseils de quartier sont suivis et accompagnés par les mairies d'arrondissement. Ils s'organisent librement : constitution du bureau, de commissions thématiques, présidence, etc.

Une charte de fonctionnement pour chaque arrondissement est définit, disponible sur le site internet de chaque mairie d'arrondissement.

Pour de nombreux conseils de quartier, 2021 et 2022 ont été des années de renouvellement. Malgré un ralentissement de leur activité pendant la période de pandémie, leurs membres ont été encouragés à susciter l'adhésion et l'engagement des habitantes et habitants. Ces années de renouvellement n'ont pas empêché les conseils de quartier d'être à l'initiative d'actions marquantes.

LYON 1

FLYER DES NUMÉROS UTILES

Les conseils de quartier Ouest et Bas des Pentes ont élaboré en commun un flyer de coordonnées utiles : police municipale, nationale, plateforme Toodego, service façade nette, déchetterie mobile, etc. L'objectif est de permettre à chacune et chacun d'avoir accès à des informations utiles au quotidien.

LYON 2

ÉVOLUTION DE LA CHARTE DES CONSEILS DE QUARTIER

En 2022 la charte des conseils de quartier dans le 2^e arrondissement a évolué. Dorénavant, son président ne sera plus un ou une élue, mais une habitante ou un habitant membre des conseils de quartier, élu.e par les autres membres. En janvier 2023, le conseil de quartier Confluence-Perrache a élu sa nouvelle présidente et son bureau.

Il a créé deux commissions : « sécurité et cadre de vie », et « projets et aménagements urbains ». Au programme de cette année : visite de la Société Publique Locale (SPL) à la maison de la Confluence, rencontre avec le Comité d'Intérêt Local (CIL), participation aux débats sur le centre d'échange de Perrache, et bien d'autres projets.

LYON 4

À L'ÉCOUTE DES HABITANTES ET HABITANTS

Le conseil de quartier Croix-Rousse Est et Rhône a entrepris de diffuser un questionnaire à destination des habitantes et des habitants du 4^e arrondissement et plus généralement à l'ensemble des Lyonnaises et des Lyonnais. L'objectif de ce questionnaire, qui s'intègre dans le travail de la commission de la Vogue, est de recueillir les avis et les suggestions sur l'évolution éventuelle de la Vogue des marrons.

LYON 6

LES SERRES LIVRES

Le conseil de quartier Brotteaux a mis en place des boîtes à livres. Travaillés avec l'architecte Lavinia Sciacchitano, les « serres-livres » reprennent la forme des serres du parc de la Tête-d'Or. Le premier est disponible au square Villot et le deuxième a été inauguré dans le square Descour. Un troisième a été exposé à l'université Lyon II dans le cadre de l'exposition « Design, designs, designers » jusqu'en janvier 2023, avant d'être installé dans le secteur du parc Duquesne. Un quatrième devrait prochainement être réalisé !

LYON 7

GERLAND EXPOSE SES TALENTS

Chaque année depuis 2010, l'événement « Gerland expose ses talents » s'adresse à tous les artistes qui habitent, étudient ou travaillent à Gerland et plus largement dans le 7^e arrondissement. Artistes amateurs et bénévoles du secteur sont invités à présenter leurs œuvres : peinture, sculpture, art textile, poésie, roman, poterie ou encore photo. Il s'agit d'une initiative de la commission Culture du conseil de quartier Gerland. L'exposition permet des échanges entre des publics variés, tout en s'accompagnant d'animations diverses : accueil des classes maternelles, démonstrations de danse contemporaine par les élèves d'une école de danse et par un groupe folklorique africain.

LES CONSEILS CITOYENS

Les Conseils citoyens ont pour objectifs de faire remonter les besoins des habitantes et habitants, participer aux projets des quartiers prioritaires et contribuer au pilotage de la politique de la ville et du renouvellement urbain.



Un conseil citoyen est un collectif qui associe des personnes qui habitent ou travaillent dans un quartier prioritaire et souhaitent l'améliorer ensemble. Créées par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, ces instances relèvent de la politique de la ville et sont associées aux projets des quartiers.



Les membres des Conseils citoyens sont en lien régulier avec les missions territoriales et les mairies d'arrondissement : ils sont invités à participer au pilotage de la politique de la ville à Lyon. Chaque année, ils rencontrent des représentants de la Ville de Lyon et de la préfecture pour discuter des projets des quartiers. Ils sont encouragés à solliciter l'État et la collectivité pour réaliser leurs actions.

Chaque Conseil citoyen est autonome pour organiser ses travaux et décide des sujets dans lesquels il souhaite s'investir. Il peut prendre différentes formes : un collectif indépendant, un collectif porté par une structure membre du collège des acteurs locaux, ou une association.

1 20 ans des Conseils de quartier © Muriel Chaulet

LE RÔLE DES CONSEILS CITOYENS

Les Conseils citoyens sont un cadre de dialogue privilégié entre habitantes et habitants.

- ▶ Ils veillent et alertent sur les besoins du quartier : cadre de vie, projet urbain, culture, jeunesse, santé, développement économique, emploi, tranquillité publique, etc.
- ▶ Ils participent à l'élaboration des politiques conduites sur leur territoire, donnent leur avis sur les projets, contribuent au suivi et à l'évaluation.

PAROLE DE LYONNAIS

« Je suis au Conseil citoyen Moncey Voltaire Guillotière depuis ses débuts en 2017. J'ai toujours été engagé dans le domaine associatif à l'échelle de la métropole et j'ai souhaité, en m'investissant dans le Conseil citoyen, agir à l'échelle de mon quartier.

Au Conseil citoyen, on travaille avec divers acteurs du quartier : la Mairie du 3^e arrondissement, la Maison des projets, le centre social Bonnefoi, l'association ReAdorons la Guillotière, l'association place du pont et d'autres encore !

Notre Conseil citoyen s'organise en groupes de travail. Pour ma part, je fais partie de celui sur le logement. En 2022, notre remontée des difficultés des habitants concernant leurs logements a participé à mettre en place un médiateur qui aura pour rôle de faire l'interface entre les bailleurs et les habitants. »

Olivier Martinon, habitant du 3^e arrondissement et membre du Conseil citoyen Moncey Voltaire Guillotière

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DES CONSEILS CITOYENS EN 2022

LYON 3

LE CONSEIL CITOYEN MONCEY VOLTAIRE

Les membres du conseil citoyen ont participé aux ateliers de co-construction de la place Gabriel Péri et travaillent sur la question de l'habitat, en lien avec le centre social Bonnefoi. Ils ont également organisé des commissions thématiques pour émettre des propositions dans le cadre du projet Péri.

LYON 5

LE CONSEIL CITOYEN SŒUR JANIN

Le conseil citoyen s'est investi dans la concertation sur le bâtiment GrandLyon Habitat : un projet de maison de la Métropole comprenant également une partie logement et un local commercial.

LYON 8

LE CONSEIL CITOYEN ÉTATS-UNIS

Le conseil citoyen a organisé un chantier jeune pour peindre un container situé sur la place du 8-mai 1945. Cela a permis d'amorcer une nouvelle dynamique entre voisines et voisins par l'embellissement du quartier, mais aussi d'inciter des jeunes à participer à la vie de leur territoire.

LYON 9

LE CONSEIL CITOYEN DE LA DUCHÈRE

Le conseil citoyen a relancé les cafés du dimanche, suspendus lors de la crise sanitaire, en collaboration avec d'autres acteurs de la Duchère. Il a organisé deux « rencontres duchéroises » en mars et en mai : des réunions ouvertes à toutes les habitantes et à tous les habitants pour discuter de la vie dans le quartier. Il a aussi organisé une édition de « Faites de la propreté ! » en mai, avec le conseil de quartier de la Duchère.



La rencontre annuelle des instances de dialogue citoyen

Chaque année, la rencontre annuelle des instances permet aux conseils de quartier et aux conseils citoyens de se rencontrer. Ouvert aux conseils citoyens depuis le début du mandat, cet événement permet de renforcer les liens, favoriser les échanges et partager les bonnes pratiques.

En plaçant ces instances au cœur des démarches de démocratie locale, la municipalité encourage la transition démocratique : condition sine qua non à la transition écologique et sociale.

En 2022, cette journée était l'occasion de célébrer les 20 ans des conseils de quartier, nés grâce à la loi Vaillant qui rend ces instances obligatoires pour les villes de plus de 80 000 habitants. Cette date anniversaire a été choisie pour se questionner sur la nature de l'engagement des jeunes de 20 ans et sur ce que les conseils de quartier pourraient devenir, dans 20 ans. Les débats ont porté sur le renouvellement des instances citoyennes, les modalités de participation des jeunes et les nouvelles formes de participation à travers plusieurs dispositifs.

UNE TABLE-RONDE

« L'ENGAGEMENT A/À 20 ANS »

Les échanges ont mis en lumière l'importance du lien entre les structures des territoires et la mise en place de projets en commun. C'est sur la base de telles initiatives et pour les inscrire dans la durée, que de nouvelles associations peuvent voir le jour. La question du temps de l'engagement citoyen a été interrogée : comment penser ensemble engagement citoyen et vie personnelle ? Comment permettre à chacune et chacun de s'impliquer dans le temps ? Cela a aussi été le moment de reconnaître l'intérêt des relais ultra-locaux qui font figure de réelles portes d'entrée inclusives sur l'engagement.

4 ATELIERS

POUR IMAGINER, ENSEMBLE, LA VILLE D'APRÈS-DEMAIN ET RÉFLÉCHIR À COMMENT Y CONTRIBUER ENSEMBLE DÈS AUJOURD'HUI

« Lyon 2030 - ville climatiquement neutre » : agir collectivement pour la transition écologique et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire

Une discussion autour des notions d'empreinte carbone, de mobilité, de culture, de la bonne entente entre approche individuelle et globale, mais aussi du rôle à jouer pour les conseils de quartier et les conseils citoyens.

Ma ville au quotidien (après-) demain : biodiversité, déplacements, eau, espaces publics

Une expression en faveur d'une ville plus conviviale et agréable : un meilleur partage de la rue (piétons, cyclistes, automobilistes, etc.), davantage de nature en ville, l'importance de la préservation de l'eau, etc.

La participation citoyenne (après-) demain : instances, démocratie locale, engagement

Plusieurs discussions autour de la participation et comment s'investir dans la vie de la cité. Une réflexion également sur la mise en valeur des instances citoyennes au service d'une démocratie locale intergénérationnelle, mixte, diversifiée et qui sache se faire connaître.

Le lien social (après-) demain : vie de quartier, vie associative...

Repenser le lien social de demain : c'est un environnement favorable, de nouveaux lieux de rencontre et d'échange afin de toucher les personnes éloignées de la démocratie locale. Des échanges intergénérationnels dans l'écoute, le respect et la tolérance.

PAROLE DE LYONNAIS

« Je me suis rendu à la rencontre annuelle au titre de membre du Conseil de quartier Saxe-Roosevelt.

La rencontre annuelle est l'occasion de rencontrer des membres d'autres Conseils de quartier et Conseils citoyens, de réfléchir et débattre ensemble sur des sujets d'intérêt général mais aussi d'échanger sur nos projets respectifs, les bonnes pratiques et faire des liens.

Selon moi, le décroisement, les échanges et la transversalité entre les instances à différents niveaux ça ne peut qu'être bénéfique ! »

Alain Colon, membre du Conseil de quartier Saxe-Roosevelt, du CIL Saxe-Brotteaux et du Conseil de développement.



Les universités citoyennes

La Ville de Lyon organise des universités citoyennes ouvertes aux membres des conseils de quartiers, des conseils citoyens et des comités d'intérêts locaux (CIL). Les universités citoyennes sont des temps de formation, de sensibilisation, d'échanges et de débats : visites de terrain, conférences, ateliers participatifs, etc.

Elles ont leur propre programme de rendez-vous réguliers qui propose des éclairages sur les projets, les politiques publiques et les sujets d'actualité importants de la Ville de Lyon.

CONFÉRENCE - 31 JANVIER

Santé globale : « Comment prendre soin de la Ville et de ses habitants ? »

Pour disposer d'un regard citoyen afin de nourrir les réflexions des maires européens, à l'occasion d'un événement organisé dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne.

En présence de Grégory Doucet, maire de Lyon, de Céline de Laurens, adjointe au maire chargée de la Santé, de la Prévention et de la Santé environnementale et de Sonia Zdorovtsoff, adjointe au maire chargée des Relations, coopérations et solidarités internationales.

CONFÉRENCE - 9 MARS

Égalité femme-homme : « Les politiques publiques ont-elles un genre ? »

En écho à la Journée internationale des droits des femmes, pour aborder les liens entre genre, pouvoir et politiques publiques et identifier des leviers d'action.

Avec la participation de Florence Delaunay, adjointe au maire déléguée aux Droits et aux égalités, à la mémoire, au culte et à la spiritualité.

CONFÉRENCE - 5 AVRIL

Budget participatif : à vos idées !

Pour mieux connaître le budget participatif lyonnais, appréhender les compétences municipales liées, échanger autour des idées entre instances et imaginer des projets communs.

En présence de Chloé Vidal, adjointe au maire chargée de la Démocratie locale et de la redevabilité, de l'évaluation et de la prospective ainsi que de la vie étudiante.

VISITE DE TERRAIN - 24 MAI

L'eau, acteur de la vie lyonnaise

Pour saisir les enjeux liés à l'eau et découvrir le projet Gabiodiv', porté par l'association Des Espèces Parmi'Lyons.

En présence de Nicolas Husson, adjoint au maire chargé de la Biodiversité, de la nature en ville et de la protection animale.

VISITE DE TERRAIN ET CONFÉRENCE 5 JUILLET ET 12 SEPTEMBRE

Transition écologique et préservation du patrimoine, 2 enjeux convergents pour notre cadre de vie

Pour penser l'articulation entre les enjeux de patrimoine et de transition écologique, en présence des acteurs portant cette réflexion.

Avec la participation de Raphaël Michaud, adjoint au maire délégué à l'Urbanisme, à l'habitat, au logement et à l'aménagement.

CONFÉRENCE - 29 SEPTEMBRE

Conférence inspirante de Rob Hopkins

Pour mieux comprendre les enjeux climatiques au quotidien, un débat avec Rob Hopkins, enseignant en permaculture et fondateur du mouvement

mondial des villes en transition dans le cadre de « Lyon 2030, inspirons le changement ».

Avec la participation de Sylvain Godinot, adjoint au maire délégué à la Transition écologique et au patrimoine.

Les Universités citoyennes, ce sont 8 rendez-vous en 2022 et près de 550 participants

CONFÉRENCE - 18 OCTOBRE

Éclairage Urbain : « Quel plan Lumière pour la ville ? »

Pour mieux identifier et comprendre les enjeux actuels de l'éclairage urbain et les grands principes du prochain plan lumière.

Avec la participation de Sylvain Godinot, adjoint au maire délégué à la Transition écologique, au patrimoine et au plan lumière.

CONFÉRENCE - 28 NOVEMBRE

Construire une ville à hauteur d'enfants

Pour mieux comprendre les enjeux de construire une ville à hauteur d'enfants, et venir découvrir les actions qui y participent : aménagement des aires de jeux, végétalisation des cours d'école, conseils d'arrondissement des enfants, etc.

En présence de Tristan Debray, conseiller délégué à la Ville des enfants.

Autres instances de dialogue citoyen

À L'ÉCHELLE DE LYON

LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ

La commission communale pour l'accessibilité est régie par la loi du 11 février 2005 et l'ordonnance du 26 septembre 2014. C'est sur cette base que la Ville de Lyon a créé sa Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA). Elle prend la suite de la Commission Extramunicipale d'Accessibilité (CEMA) constituée dès les années 1990.

La CCA est composée des représentantes et représentants de la commune, élu.e.s de la Ville et de ses neuf arrondissements, des représentantes et représentants des associations et organismes de personnes en situation de handicap, tous types de handicaps confondus, ainsi que de partenaires institutionnels et qualifiés.

La CCA offre l'opportunité de ques-

OBJECTIF DE LA CCA

L'inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie de la cité. Écoutées en qualité d'expertes de leurs usages et de leur quotidien, les personnes en situation de handicap sont associées aux actions développées pour faciliter l'accessibilité.

tionner la pertinence des politiques publiques locales conduites pour les personnes en situation de handicap, ainsi que d'engager des discussions sur les politiques nationales ayant des conséquences locales. Elle promeut aussi l'idée que les aménagements liés au handicap profitent au plus grand nombre. Elle permet enfin d'aborder la question générale des droits des personnes en situation de handicap.

La CCA se réunit deux à trois fois par an en assemblée plénière. Elle est

LIEU DE CONCERTATION ET D'ÉCHANGES, LA CCA EST FORCE DE PROPOSITION ET D'ALERTE AUTOUR DES DEUX AXES FORTS DE LA DÉLÉGATION AUX HANDICAPS

- 1 Promotion d'une meilleure accessibilité physique à la ville :** établissements publics municipaux, espaces urbains, stationnement, voirie, etc,
- 2 Promotion d'une meilleure accessibilité à la vie de la cité :** culture et grands événements, sport, diffusion de l'information, soutien au secteur associatif, emploi à la Ville de Lyon, intégration des enfants dans les structures de petite enfance et à l'école, etc.

constituée de trois groupes de travail qui se réunissent régulièrement : espace public, établissements municipaux recevant du public et culture.





À L'ÉCHELLE DE L'ARRONDISSEMENT

LE CONSEIL DES AÎNÉS

Le Conseil des aînés a été mis en place en 2014 dans le 1^{er} arrondissement. C'est une instance de participation citoyenne à destination des seniors de l'arrondissement. Il se réunit de manière souple, sans préinscription ni adhésion, tous les mois, en séance plénière. Il rassemble en moyenne une dizaine de personnes.

En 2022, il a organisé un thé dansant en fin d'année. Il a aussi assuré des permanences téléphoniques pour lutter contre l'isolement de certaines personnes et favoriser l'échange de services.

En
2023

**mise en place
de nouveaux Conseils
des aînés dans
le 3^e et le 4^e
arrondissement!**

LE CONSEIL CONSULTATIF ÉCONOMIQUE D'ARRONDISSEMENT (3^E ET 4^E)

Dans les 3^e et 4^e arrondissements, le Conseil Consultatif Economique d'Arrondissement (CCEA) est une nouvelle instance dédiée à la question de l'économie locale. Elle encourage le dialogue, les échanges et la construction entre les actrices et les acteurs économiques et institutionnels. Son objectif est de construire une économie plus durable et plus solidaire, tout en protégeant le commerce de proximité.

Le CCEA répond aux objectifs fixés par la Ville en matière d'emploi et d'économie durable :

- ▶ Rassembler, innover et expérimenter pour construire une économie plus durable et plus solidaire,
- ▶ Protéger le commerce de proximité,
- ▶ Valoriser les savoir-faire et produits locaux, l'excellence de l'artisanat,
- ▶ Assurer un accès égal à l'emploi pour toutes et tous.

Elle est composée d'élus et élus d'arrondissement, de représentantes et de représentants des associations de commerçants et des organisations professionnelles, des chambres consulaires et des instances de démocratie locale (conseils de quartier, Cica, etc.) de l'arrondissement.

LE COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DES MOBILITÉS ET USAGERS ET USAGÈRES DES TRANSPORTS (5^E)

Le Comité d'Arrondissement des Mobilités et Usagers et Usagères des Transports (CAMUT) est une instance du 5^e arrondissement.

Il poursuit plusieurs objectifs :

- ▶ Renforcer la démocratie locale du 5^e arrondissement en donnant la parole aux usagers des transports en commun et des mobilités douces,
- ▶ Établir un diagnostic commun à l'échelle de l'arrondissement : recenser les besoins, identifier les zones de circulation dangereuses,
- ▶ Construire l'évolution de l'offre des transports en commun (fréquence, amplitude, régularité, parcours) et la proposer au Sytral et à la Métropole de Lyon,
- ▶ Construire des propositions de pistes cyclables secondaires aux Voies Lyonnaises,
- ▶ Développer des itinéraires piétons, en étant particulièrement vigilant aux besoins des personnes en situation de handicap.

Le CAMUT est présidé par la maire du 5^e arrondissement, ou bien l' élu chargé des questions de mobilités. Il est composé de 54 membres répartis en quatre collèges : le collège des Comités

d'Intérêt Locaux (CIL), le collège des associations, le collège des conseils de quartier et le collège des élus et élus.

En mars 2022, les membres du CAMUT ont défini trois axes prioritaires :

- ▶ Identifier les points noirs nécessitant un aménagement cyclable,
- ▶ Identifier les abords d'écoles qui doivent être protégés et proposer des idées d'amélioration,
- ▶ Déterminer les lignes de bus dont la fréquence est insuffisante et proposer des horaires supplémentaires.

En septembre 2022, ils ont défini de prochains sujets à voter et définir comme prioritaires, tels que :

- ▶ L'identification des lieux qui nécessitent un emplacement de stationnement pour les personnes à mobilité réduite,
- ▶ L'amélioration de l'accessibilité aux bâtiments publics pour les personnes en situation de handicap,
- ▶ La sensibilisation à la pratique du vélo et de la marche à pied,
- ▶ L'identification des lieux où planter plus d'arbres pour améliorer le confort du parcours piéton, l'été.

LES COMITÉS D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION D'ARRONDISSEMENT

Les Comités d'Initiatives et de Consultation d'Arrondissement (CICA) sont des lieux de dialogue avec les associations locales, prévus par la loi de décentralisation de 1982 et régis par les dispositions du Code général des collectivités territoriales (article L2511-24).

Ils permettent d'associer les associations à la vie municipale, en s'exprimant lors des débats du conseil d'arrondissement, qui a lieu tous les 3 mois. Les séances sont publiques, cependant seules les associations inscrites sur une liste tenue par l'arrondissement peuvent participer aux débats.

Questions, propositions, sollicitations, etc. : les CICA sont invités à s'exprimer sur tout sujet qui concerne leur domaine d'activité. Dans le but de renouveler les CICA, d'autres formes ont été expérimentées dans certains arrondissements.

LE CONSEIL TERRITORIAL (1^{ER})

Le Conseil territorial regroupe les représentantes et les représentants des associations locales, les membres de fédérations ou confédérations nationales, les Conseils de quartier, ainsi que les collectifs d'habitantes et d'habitants qui en font la demande et qui exercent leur activité sur l'arrondissement. Jusqu'à trois personnes par organisation locale sont autorisées à siéger au conseil territorial.



Le Conseil territorial a un rôle d'interpellation des élus et des élus locaux. Il est réuni par la maire d'arrondissement ou son représentant, jusqu'à cinq fois par an, pour préparer des saisines, c'est-à-dire des questions, des vœux ou des concertations thématiques.

Le conseil territorial peut saisir le conseil d'arrondissement, jusqu'à trois fois par séance, sous forme de « question au maire d'arrondissement », de « question au maire de Lyon » ou de « vœux » qui concerne l'arrondissement. Il peut aussi saisir la maire d'arrondissement, jusqu'à deux fois par an, pour une concertation thématique.

En 2022, trois thèmes ont été abordés par le conseil territorial :

- ▶ La sécurité : Mohamed Chihî, adjoint au maire de Lyon chargé de la Sûreté, de la sécurité et de la tranquillité a pu répondre aux différentes questions des habitantes et des habitants,
- ▶ La propreté : les questions ont porté sur le tri des déchets et les urinoirs publics,
- ▶ Le handicap : une demande a été formulée pour dédier des événements aux

personnes en situation de handicap dans l'arrondissement. Les élus et les élus ont répondu en instaurant un volet handicap lors de grands événements comme Chouette alors ou le Forum des associations.

LE CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE ET LOCALE (7^E)

Le Conseil de la Vie Associative et Locale (CVAL) est une instance du 7^e arrondissement qui invite les associations locales à mieux dialoguer entre elles et à interpellier les élus et les élus sur différentes thématiques.

L'ambition du CVAL est celle de devenir un espace d'exercice de la démocratie pour les acteurs locaux, au service de l'intérêt général, en lien avec les réalités quotidiennes. Ses objectifs sont les suivants :

- ▶ Contribuer à la notoriété des acteurs locaux du 7^e arrondissement, à la fois entre eux, mais aussi auprès du public et de la municipalité,
- ▶ Renforcer les liens entre associations et structures, en encourageant les démarches de partage, de coopération, de coconstruction et de mutualisation sur des projets nécessitant beaucoup d'énergie,
- ▶ Mettre en avant le rôle de la vie associative dans la cité, en faisant connaître les problématiques et les atouts des associations du 7^e arrondissement,
- ▶ Permettre d'interpeller officiellement les élus et les élus locaux en conseil d'arrondissement au moyen de saisines, de questions ou de vœux.

En 2022, 240 associations ont fait vivre le CVAL avec une formation sur les questions d'égalité femmes-hommes dans le domaine associatif et l'animation de partenariats avec la mairie du 7^e arrondissement. Le CVAL a également interpellé les élus et les élus sur de nombreuses questions : livraisons, soutien à la création d'un tiers-lieu, travaux et voie publique, végétalisation, etc.

1 Rencontres, rue Alouette, Lyon 8^e © Muriel Chaulet

2 Concertation, rue du Bourbonnais, Lyon 9^e © Muriel Chaulet



Partie 3

Associer les habitantes et habitants aux projets de la ville

La Ville de Lyon donne la parole aux habitantes et aux habitants. Pour donner son avis, quatre niveaux de participation citoyenne existent pour enrichir le débat et éclairer la décision des élu.e.s :

- La consultation
- La concertation
- La coconstruction
- La coréalisation

Les contributions éclairent la décision finale de la municipalité qui revient ensuite vers les habitants, pour justifier son choix de retenir ou non les contributions.





Les différents niveaux de participation citoyenne

LA CORÉALISATION

4

Les habitantes et les habitants s'impliquent dans la mise en œuvre des projets ou des politiques publiques, c'est le cas des chantiers participatifs par exemple.

LA CONSULTATION

1

C'est le recueil des opinions citoyennes, utile pour éclairer les élus et les élus sur un sujet. Ces contributions aident les membres de l'équipe municipale dans leur prise de décision. La consultation sur la place des terrasses dans la ville a pu ainsi éclairer la municipalité dans la révision du règlement de l'occupation commerciale du domaine public.

LA COCONSTRUCTION

3

C'est un processus au cours duquel une multiplicité d'actrices et d'acteurs, dont la collectivité et les habitants, sont impliqués au même titre dans la construction du projet. Le pouvoir de décision est partagé (presque) équitablement entre la Ville et les habitants. La création de tiers lieux peut être par exemple un formidable terrain de coconstruction.

LA CONCERTATION

2

C'est un véritable temps de débat, argument contre argument, pour confronter les points de vue sur un projet de la Ville. Dans le cadre d'une concertation, la Ville mobilise les habitants tant en amont pour débattre et proposer des pistes d'améliorations pour le projet, qu'en aval, pour discuter des modalités de sa mise en œuvre. L'objectif: améliorer le projet en intégrant certaines des contributions citoyennes. La Ville reste décisionnaire. C'est au titre d'une concertation que la Ville a associé les habitantes et habitants à la définition des futurs aménagements de la place du Bachut.



Réinvestir les lieux : de la place du Bachut à la mairie du 8^e

La Ville de Lyon a identifié 25 millions d'euros pour la mise en œuvre du dispositif « Réinvestir les lieux ». L'objectif : expérimenter une inclusion sociale plus forte dans les dispositifs de concertation, avec des projets d'investissement dans chaque arrondissement.

À travers ce dispositif, les habitantes et les habitants peuvent donner leur avis sur l'usage des lieux en question et proposer des pistes d'amélioration pour leur réaménagement. En comprenant mieux la réalité du terrain, ce dialogue doit permettre à la Ville de produire un projet plus adapté. En 2022, le dispositif « Réinvestir les lieux » s'est intéressé à la place du 11 novembre 1918, dite « place du Bachut », dans le 8^e arrondissement.

Comment redonner vie à la place du Bachut ? Avant la vaste transformation du parvis de la maison de la danse et de ses alentours, la Ville de Lyon a choisi la concertation pour que les habitantes et les habitants se sentent concernés.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > 1 questionnaire en ligne,
- > 1 balade urbaine,
- > 2 permanences devant la médiathèque et sur la place du Bachut,
- > Des permanences dans les espaces privés, afin de présenter le projet et écouter les souhaits des habitants pour leur quartier : école La Mache, médiathèque, mairie, parc Cefi,

> Un travail avec l'école Kennedy : atelier de présentation, balade urbaine et diagnostic,

> Un grand bal populaire avec la Maison de la danse.

Avec la participation du Conseil de quartier Bachut.

QUELLES SUITES À DONNER ?

La concertation a permis d'orienter et consolider le projet avec les attentes des habitantes et des habitants notamment en matière d'usages et d'ambiances. Une étude de stationnement et un diagnostic technique ont permis d'identifier des solutions de parking tout en exploitant au maximum les emplacements existants du quartier.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

avril - juillet 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Métropole et Ville de Lyon

PARTICIPANTS

Plus de 530 personnes et 4 structures : Maison de la danse, école la Mache, Mairie du 8^e arrondissement, commerçants et riverains.

PAROLE DE LYONNAISE

« Dans le cadre de la concertation Réinvestir les lieux : de la place du Bachut à la Mairie du 8^e, nous avons souhaité créer une atmosphère festive et ainsi favoriser les échanges entre les habitants lors de la restitution de la concertation sur l'avenir de la place du Bachut.

Cela a été une occasion de nourrir l'esprit de communauté à travers la magie de la danse. La Mairie ainsi que quelques autres associations du quartier du 8^e arrondissement ont interrogé et sensibilisé les habitants à la transformation future de la place du Bachut.

Ce bal a été un beau moment de partage. Il a permis de connecter les personnes de différentes générations, cultures et horizons. Il a favorisé la rencontre et l'échange entre les habitants qui se sont retrouvés sur la piste de danse pour se divertir et rire ensemble. >>>

Coline Loger, secrétaire générale de la Maison de la Danse





Des politiques publiques construites avec les habitantes et habitants

Au cours de l'année, plusieurs initiatives participatives ont permis d'associer les habitantes et habitants aux actions portées par la Ville sur son territoire. Qu'elles interviennent en amont pour contribuer à modifier les services apportés à la population ou bien en aval pour les évaluer, les Lyonnaises et Lyonnais participent ainsi à améliorer leur quotidien.

CONSULTATION SUR LES MARCHÉS

Dans le cadre de la refonte du règlement des marchés, la Ville a souhaité avoir une vision globale des attentes des usagères et usagers concernant les marchés lyonnais. La consultation des habitantes et habitants de chaque arrondissement, mais aussi celle des commerçants forains, a commencé en 2021 et s'est prolongée en 2022, jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau règlement.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Un questionnaire en ligne et/ou une présence sur les marchés des élus et services de la Ville ont été mobilisés.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Marché par marché, habitantes et habitants ont donné leur avis, ce qui permet à la Ville d'adapter des stratégies pour diversifier l'offre : lieu, horaires, produits, etc.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Consultation

PÉRIODE

2021-2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Lyon et toutes les Mairies d'arrondissement

PARTICIPANTS

1054 personnes enquêtées ou associées

FÊTE DES LUMIÈRES



Pour l'édition 2022 de la Fête des Lumières, Lyonnaises et Lyonnais ont été invités à s'impliquer dans certains projets.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Gazouillis

Une guirlande lumineuse faite de 300 oiseaux étincelants illumine la place Voltaire : c'est Gazouillis ! Réalisé à l'aide de plastique recyclé, ce projet collectif et écoresponsable a vocation à devenir pérenne.

> 7 ateliers de création d'oiseaux pour la guirlande, avec les enfants

Beacon of Hope

Islande, France, Pays-Bas : d'un bout à l'autre de l'Europe, trois communautés habitantes se sont appropriés l'œuvre de l'artiste Craig Morrison. Ils l'ont façonnée à leur manière, en fonction de leurs cultures et de leurs pratiques.

> 10 ateliers d'habillage de la structure : couture, peinture, mise en lumière, danse collective, etc.

I love light

Le collectif Fils de Créa et le Foyer Notre-Dame des sans-abri ont proposé une installation lumineuse et sonore faite de lampes recyclées.

> 10 ateliers effectués en 3 phases : présentation et discussion autour du projet et de l'art en général ; matériauthèque et découverte des outils et matériaux ; décoration d'abat-jours.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Les participantes et participants, enfants comme adultes, ont ensuite directement réalisé l'œuvre avec l'artiste.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Coréalisation

PÉRIODE

Octobre - novembre 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Lyon

PARTICIPANTS

500 enfants et plus de 110 adultes

BILAN DU PROJET DE TERRITOIRE DU CONTRAT DE VILLE DE LA DUCHÈRE

Après avoir été prolongé de 3 ans, le projet de territoire de la Duchère a fait l'objet d'un bilan général, avant la construction du nouveau projet de territoire 2024-2030.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

> 5 rencontres thématiques avec des représentants du conseil citoyen de la Duchère,

> 1 séminaire avec les partenaires, acteurs locaux et habitants,

> 1 enquête téléphonique représentative : Écoute Habitants 2022,

> 1 grande enquête la Duchère 2022, organisée sous forme de questionnaire par les centres sociaux du quartier dans le cadre de l'élaboration de leur projet social 2023-2027.

QUELLES SUITES À DONNER ?

La concertation a permis d'élaborer un bilan commun du « Projet de territoire Duchère », et de fixer de nouveaux objectifs :

- > Poursuivre les actions de cohésion sociale et territoriale,
- > Favoriser le vivre-ensemble et la mixité dans les écoles, les équipements et espaces publics,
- > Garantir l'efficacité du réseau de partenaires, continuer à changer l'image du quartier et s'appuyer sur ses richesses pour la transition écologique.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Mars-juin 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Métropole et Ville de Lyon

PARTICIPANTS

1 100 participants

RENCONTRES ÉDUCATIVES DU TERRITOIRE

Les Mairies d'arrondissement ont invité les habitantes et habitants à échanger sur le projet éducatif. Son rôle : fédérer les acteurs d'un territoire au service de l'épanouissement et du bien-être de tous les enfants de 2 à 16 ans.

Il donne une impulsion et fixe un cadre aux actions éducatives partenariales proposées sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Il permet d'assurer une cohérence et une complémentarité des interventions de chacun dans l'intérêt de l'enfant et de ses parents.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Engagé depuis 2021, le projet éducatif est le fruit d'une concertation inédite lancée par la Ville de Lyon auprès des enfants lyonnais, de leurs parents et de l'ensemble des acteurs intervenant à leurs côtés. Des échanges qui se sont poursuivis en 2022 et se sont concrétisés à travers deux rencontres éducatives du territoire à la Maison des Associations Robert Luc dans les 1^{er} et 4^e arrondissements.



QUELLES SUITES À DONNER ?

Cet échange a permis de définir les objectifs en matière d'action éducative dans les 1^{er} et 4^e arrondissements.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

2021 - 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mairie du 1^{er} arrondissement et Mairie 4^e arrondissement

PARTICIPANTS

60 personnes

À VOUS DE CHOISIR

Dans le 6^e arrondissement, le futur square au croisement de la rue Barrière et de l'avenue Foch cherchait un nom. Habitantes et habitants ont été appelés à se prononcer parmi plusieurs possibilités.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Sondage en ligne

QUELLES SUITES À DONNER ?

Le nom du square a été choisi par les habitantes et habitants : Françoise-Fayolle, dit mère Fillioux.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Consultation

PÉRIODE

Novembre - décembre 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mairie du 6^e arrondissement

PARTICIPANTS

Plus de 500 votants

QUESTIONNAIRE SUR LES PRATIQUES SPORTIVES

Quelles sont les pratiques sportives des habitantes et habitants du 1^{er} arrondissement ? La Mairie d'arrondissement s'est penchée sur la question pour mieux répondre aux attentes du public.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Un questionnaire a été envoyé aux associations sportives puis relayé auprès de leurs adhérentes et adhérents.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Les résultats ont montré une demande pour des équipements en plein air : ping-pong, parcours santé, espaces dédiés au yoga, au fitness, etc.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Consultation

PÉRIODE

Novembre 2022 - janvier 2023

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mairie du 1^{er} arrondissement

PARTICIPANTS

50 personnes

1 Guirlande « Gazouillis », de l'artiste Bibi, Place Voltaire, Lyon 3^e © Muriel Chaulet

2 Parc de Gerland, Lyon 7^e © Muriel Chaulet

CONCOURS POUR LA JOURNÉE DU DROIT DES FEMMES

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la mairie du 6^e arrondissement a organisé un concours. Particulier, commerçant, entreprise, association, établissement scolaire, etc. Seul ou à plusieurs, chacune et chacun est invité à déposer une idée en faveur de l'égalité femmes-hommes.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Un appel à idées en ligne pour déposer ses idées en faveur de l'égalité femmes-hommes,
- > Un jury pour sélectionner trois projets, à l'issue d'une présentation par les habitantes et habitants,
- > Les trois projets sélectionnés ont trouvé une résonance dans la programmation du 8 mars.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Le projet lauréat est celui qui valorise la Mère-Filloux dans l'arrondissement. Il a été adopté lors de la soirée de restitution par les participantes et participants.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Consultation

PÉRIODE

Mars 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mairie du 6^e arrondissement

PARTICIPANTS

6 projets proposés

POUR UNE ZFE EFFICACE ET SOLIDAIRE : 2^E ÉTAPE DU PROJET D'AMPLIFICATION DE LA ZFE

La Ville appuie également le déploiement de concertations de la Métropole sur son territoire. Le projet de la Zone à Faible Emission (ZFE) a été soumis à la concertation en 2021. Le 15 mars 2021, la Métropole s'est prononcée pour son amplification : les particuliers sont concernés depuis 2022 et les véhicules Crit'Air 2 et plus seront interdits dans un périmètre central horizon 2028.

Deux étapes :

- > Une grande concertation citoyenne, afin que la ZFE soit plus efficace, tout en préservant la mobilité de toutes et tous,
- > Une amplification de la ZFE et de ses mesures d'accompagnement : développement des mobilités alternatives, aides financières, dérogations, etc.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Phase 1

- > 20 rencontres mobiles,
- > 1 questionnaire en ligne,
- > Des questions – réponses en ligne,
- > Des propositions et votes en ligne,
- > 2 réunions publiques en ligne,
- > 3 ateliers thématiques en ligne,
- > 20 réunions territoriales,
- > 1 panel citoyen composé de 16 habitantes et habitants tirés au sort, invités à répondre à la question suivante :

« Comment mettre en place une ZFE écologiquement efficace et socialement juste ? ».

Phase 2

- > Des propositions et votes en ligne

QUELLES SUITES À DONNER ?

Principales remarques

suite à la première phase

- > Un très large consensus sur l'objectif d'améliorer la qualité de l'air,
- > Des interrogations sur l'efficacité réelle de la ZFE contre la pollution de l'air,
- > Un débat sur la pertinence des vignettes Crit'Air comme norme,
- > La crainte d'un coût social élevé,
- > Une demande d'allongement du calendrier,
- > Le besoin de développer les transports en commun, de favoriser le vélo et de mettre en place des dérogations pour les situations particulières,
- > La nécessité d'imaginer des solutions pour réduire le flux de véhicules, offrir des aides pour s'équiper et créer de nouveaux parcs relais.

Une synthèse de la seconde phase est disponible sur la plateforme participative de la Métropole jeparticipe.grandlyon.com

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Septembre 2021 - décembre 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Métropole de Lyon

PARTICIPANTS

7 556 personnes





Associer les habitantes et les habitants aux projets urbains

Lyon change et se transforme grâce aux investissements lancés par la Ville et la Métropole sur les espaces publics. Nombre de projets, de dimension modeste ou d'ambition plus vaste, associent les habitants à leur conception et leur réalisation. Les Lyonnaises et Lyonnais apportent ainsi leur expertise d'usage à la fabrique de l'espace public.

PRESQU'ÎLE À VIVRE

La transformation de la Presqu'île a commencé. L'objectif : aménager un cœur de ville plus calme, plus vert, plus agréable à vivre et plus inclusif d'ici 2030.

Le projet « Presqu'île à vivre » regroupe deux opérations d'envergure : le réaménagement de la rive droite du Rhône et l'apaisement de la Presqu'île. Avec deux grands enjeux : adapter la ville au réchauffement climatique tout en réservant davantage de place aux piétons et aux cyclistes.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > 3 réunions publiques d'information et de lancement,
- > 1 boîte à idée en ligne,
- > 1 questionnaire en ligne,
- > 4 ateliers pour échanger sur les premières réalisations,
- > 8 rencontres dans la rue,
- > 1 rencontre avec les acteurs économiques,
- > La création du comité participatif pour réfléchir au devenir du centre-ville et à la mise en œuvre des projets.

Avec la participation du Conseil de développement et des Conseils de quartier.

QUELLES SUITES À DONNER ?

La concertation l'a confirmé : les Lyonnaises et les Lyonnais sont attachés à la Presqu'île, appréciée pour son cadre de vie et son offre importante de services et de commerces. Habitants, visiteurs, com-



merçants : 62,5 % d'entre eux sont pour la piétonisation de la rue de la République ; 50 à 60 % estiment que le manque d'espaces verts et la pollution sont des problèmes prioritaires. En ce sens, un comité de suivi et une concertation continue ont été mis en place.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Juin - octobre 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Métropole de Lyon, avec l'appui de la Ville de Lyon et des Mairies du 1^{er} et du 2^e arrondissement.

PARTICIPANTS

6 000 personnes

¹ Place Jules Guesdes, Lyon 7^e © Muriel Chaulet

² Place Bellecour, Lyon 2^e © Muriel Chaulet

PAROLE DE LYONNAIS

« Au Conseil de quartier Ouest des pentes, je fais partie de la Commission Martinière - Rambaud. Dans le cadre de la concertation Presqu'île à Vivre, nous avons travaillé sur le devenir de la place Rambaud, de la rue de la Martinière et des implications sur le quartier, et fait entendre les préoccupations des habitantes et habitants. Cette construction a été exemplaire, elle a permis la participation de nombreux citoyens dans le quartier !

J'ai personnellement participé à une grande partie des réunions pour imaginer la Presqu'île de demain. C'est un énorme projet, un sujet complexe mais c'est vraiment une bonne idée. Selon moi, l'expertise d'usage des habitants est primordiale dans ce type de projet. Pour réussir cette concertation, il faut rester dans l'écoute et continuer le dialogue : que l'on soit pour ou contre, il faut échanger! »

Pierre Benders, membre du Conseil de quartier Ouest des pentes du 1^{er} arrondissement

CONCERTATION ESPACE DUMONT ET FUTUR JARDIN LOUISE ET JOSEPH SCHWARTZ

Alors qu'un nouveau quartier voit le jour dans le 8^e arrondissement, la Ville de Lyon invite habitantes et habitants à s'exprimer sur les transformations prévues pour deux sites :

> Le futur jardin Louise et Joseph Schwartz au coeur du quartier Patay : pensé en lien avec le projet immobilier Projet Urbain Partenarial (PUP) Patay, ce jardin se retrouve en coeur de 620 nouveaux logements. Il est relié à la route de Vienne par un passage réservé aux piétons et aux cyclistes.

> L'espace Dumont, un lieu de vie et d'activités central pour les habitants : terrain multisports et vestiaires, jardins partagé « Le début des haricots », chemin piéton vers la rue des jasmins et grand espace vert, etc.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Phase 1 - Informer sur le projet et définir les usages

- > Réunion publique de lancement,
- > 1 atelier participatif,
- > Une boîte à idées,
- > Relecture et validation du compte-rendu de la concertation,
- > Questionnaire par le conseil de quartier Grand Trou, Moulin à Vent, Petite Guille.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Même s'ils n'ont pas toujours été d'accord, habitantes et habitants ont pu

débattre afin de choisir les usages des deux sites et consolider les éléments de programmation.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Phase 1 : novembre - décembre 2022

Phase 2 : mai - juin 2023

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Lyon et Mairie du 8^e arrondissement

PARTICIPANTS

70 participants en phase 1

RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DE LA CROIX-ROUSSE

Entre les rues de la Tourette et des Pierres-plantées, 680 mètres du boulevard de la Croix-Rousse vont être transformés. Qu'en pensent les usagères et usagers ? Les contours du futur projet s'affinent au gré des contributions.

OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

- > Fournir une information claire,
- > Permettre à la population de s'exprimer,
- > Améliorer les objectifs du projet.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Mise à disposition d'un dossier de concertation préalable et des registres consultables à l'Hôtel de la Métropole et dans les mairies des 1^{er} et 4^e arrondissements,
- > Réunion publique,

- > Travail participatif avec les commerçants et les forains,
- > Contributions en ligne.

QUELLES SUITES À DONNER ?

La concertation a permis de mettre en lumière les attentes fortes des habitants : plus de sécurité et de confort pour les cyclistes et les piétons, cela passe par davantage de pistes cyclables et de transports en commun, des trottoirs confortables, des bancs et des plantations. Des inquiétudes ont tout de même été émises quant à la disparition des places de stationnement automobiles. Les commerçants sont consultés en permanence sur ces hypothèses de transformation.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Novembre - décembre 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Métropole de Lyon et mairies du 1^{er} et du 4^e arrondissement

PARTICIPANTS

454 personnes

CONCERTATION SUR L'AIRE DE JEUX PLACE DU CHÂTEAU

La direction des espaces verts et la Mairie du 3^e arrondissement ont prévu de remplacer les jeux de l'aire pour enfants du square de la place du Château, à Montchat.

OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Définir les aménagements en prenant en compte les souhaits des habitantes et des habitants.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Questionnaire en ligne

QUELLES SUITES À DONNER ?

Les réponses au questionnaire ont été prises en compte dans les orientations de l'étude. Conformément aux souhaits exprimés par les habitantes et habitants : la clôture qui sépare le square du jardin sera supprimée et remplacée par des assises sur muret (62 % des participants sont en faveur de cet aménagement). La clôture côté place et rue sera maintenue pour préserver la sécurité et l'aire de jeu va s'agrandir sur la zone gazonnée.



NIVEAU DE PARTICIPATION

Consultation

PÉRIODE

Mai 2022

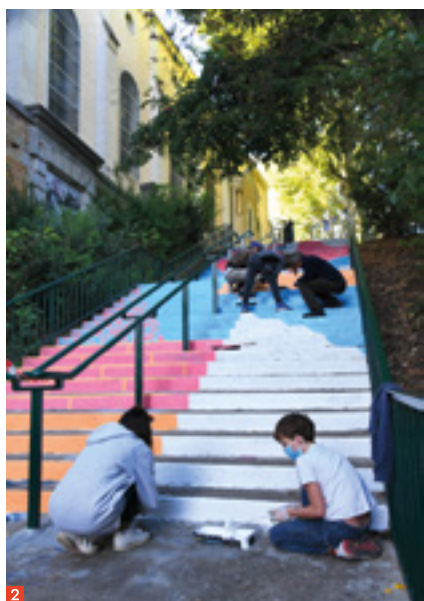
MAÎTRE D'OUVRAGE

Mairie du 3^e arrondissement

PARTICIPANTS

315 personnes

RÉALISATION DE LA FRESQUE MONTÉE DES CARMÉLITES



Les contremarches de l'escalier des Carmélites accueillent une fresque peinte par l'artiste Bambi Bakbi de l'association Superposition.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Des ateliers participatifs de peinture, avec la participation du conseil de quartier Bas des Pentès - Presqu'île.

QUELLES SUITES À DONNER ?

La fresque proposée par Bambi Bakbi a été choisie par les conseils de quartier du 1^{er} arrondissement et des ateliers participatifs de peinture ont mobilisé des enfants et leurs parents.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Coréalisation

PÉRIODE

Septembre 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mairie du 1^{er} arrondissement

PARTICIPANTS

20 personnes

QUARTIER MAILLE CORNIER

La Mairie du 4^e a invité habitantes et habitants, usagères et usagers du secteur à réfléchir ensemble à l'évolution du quartier avec plusieurs temps d'information et de travail collectifs.

OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

- > Réfléchir au nouveau partage de l'espace public, inclusif et donnant plus de la place à la végétation.
- > Mieux équilibrer l'espace accordé à chacune des mobilités,
- > Rendre l'îlot urbain plus propice à la détente, à la flânerie et aux jeux d'enfants.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Réunion de présentation des objectifs et enjeux du projet,
- > 2 ateliers pour que les habitantes et habitants partagent leur vision du quartier,
- > Réunion et diagnostic de logistique urbaine avec les commerçants et la contribution des élèves de l'école Cornier et de l'association des parents d'élèves.

QUELLES SUITES À DONNER ?

La participation des habitantes et habitants a permis d'intégrer au projet un meilleur équilibre entre les mobilités ainsi qu'un nouveau fonctionnement de l'îlot urbain : plus agréable à vivre et mieux adapté aux enfants. La concertation s'est poursuivie en 2023.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Février 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mairie du 4^e arrondissement

PARTICIPANTS

120 personnes

VÉGÉTALISATION DE LA RUE D'AUSTERLITZ

La Mairie du 4^e arrondissement et la commission nature du Conseil de quartier Croix-Rousse Est et Rhône ont organisé une assemblée de quartier. A l'ordre du jour : la végétalisation et l'amélioration du cheminement piéton sur le trottoir du bas de la rue d'Austerlitz. Cette initiative est issue d'une demande du collectif citoyen de la rue d'Austerlitz.

OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

- > Installer plus d'arceaux pour le stationnement des vélos, des Vélo'v et des motos,
- > Végétaliser le trottoir avec des espaces jardinés par les riverains et des bancs.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Assemblée de quartier
 - > Réunion de restitution
- Avec la participation du conseil de quartier Croix-Rousse Est, du comité d'intérêt local (CIL) « La Croix-Rousse n'est pas à vendre » et Offisa 4^e.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Le travail des participantes et participants a permis d'intégrer leur expertise d'usage pour un projet mieux adapté à leurs attentes.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Consultation

PÉRIODE

Janvier 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mairie du 4^e arrondissement

PARTICIPANTS

30 personnes

1 Jardin Louise et Joseph Schwartz, Lyon 8^e © Muriel Chaulet

2 Fresque, montée des Carmélites, Lyon 1^{er} © Muriel Chaulet

CONSULTATION SUR LE TERRAIN D'ACTIVITÉS DU CHARIOT D'OR (TACO)

Le terrain d'activités du Chariot-d'Or (Taco) est un terrain de proximité situé rue de Nuits. Quelles sont les attentes des habitants en ce qui les concerne ? La Mairie du 4^e arrondissement, en partenariat avec l'Office des sports du 4^e arrondissement, le Conseil de Quartier Croix-Rousse Est et le comité d'intérêt local (CIL) « La Croix-Rousse n'est pas à vendre » ont organisé une consultation pour en savoir plus.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Questionnaire
- > 2 permanences

QUELLES SUITES À DONNER ?

Cette démarche a abouti au dépôt d'un projet au Budget Participatif de la Ville : « Réinventer le TACO, le Terrain d'Activités du Chariot d'Or » qui fait partie des lauréats ! Afin de le rendre plus convivial et inclusif, il sera rénové.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Consultation

PÉRIODE

Mai 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mairie du 4^e arrondissement

PARTICIPANTS

176 personnes

VÉGÉTALISATION DE LA PLACE FLAMMARION

La Mairie du 4^e arrondissement, le conseil de quartier ouest Croix-Rousse et les acteurs du quartier ont proposé une concertation sur la végétalisation de la place Flammarion.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Un atelier sur site, pour discuter de l'aménagement d'un nouvel espace végétalisé place Flammarion. Avec la participation du conseil de quartier ouest Croix-Rousse, du comité d'intérêt local (CIL) « La Croix-Rousse n'est pas à vendre », des élèves et des parents d'élèves de l'école La Fontaine.

QUELLES SUITES À DONNER ?

L'implication des habitantes et habitants a permis d'orienter le projet grâce à leur connaissance fine du quartier. En conséquence, le projet intègre la plantation de deux arbres, d'arbustes ainsi que des massifs entourés de bancs.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Février 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Lyon et Mairie du 4^e arrondissement

PARTICIPANTS

50 personnes

LES USAGES DE L'ESPLANADE DU PALAIS DE JUSTICE

A la demande de la mairie du 5^e arrondissement, des étudiantes et étudiants en psychologie appliquée à l'Université Lumière Lyon 2 ont réalisé une enquête de terrain pour en savoir plus sur les usages de l'esplanade du Palais de Justice, ainsi que les relations entre ses usagères et usagers.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Questionnaire,
- > Entretiens avec des usagers de l'esplanade et observations,
- > Réunion publique de restitution.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Les observations des habitantes et habitants ont montré que, malgré la forte fréquentation, ils n'étaient pas gênés. Des actions pour apaiser le lieu ne semblent donc pas nécessaires.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Consultation

PÉRIODE

Fin 2021-juin 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mairie du 5^e arrondissement

PARTICIPANTS

27 personnes interviewées

CONSULTATION SUR LE SQUARE DEJEAN

Après l'abattage d'arbres pour raisons de sécurité, quel avenir pour le square Dejean ? La Ville de Lyon et la Mairie du 4^e arrondissement proposent d'y réfléchir avec les usagères et usagers et habitants riverains.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Questionnaire à destination des usagers du square,
- > Boîte à idées en physique.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Ce questionnaire a permis de définir les grandes orientations du réaménagement de l'aire de jeux du square.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Consultation

PÉRIODE

Décembre 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Lyon et Mairie du 4^e arrondissement

PARTICIPANTS

50 personnes

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SAINT-ALEXANDRE

La Mairie du 5^e arrondissement a lancé un questionnaire en ligne pour mieux connaître les attentes des habitantes, habitants et usagers des rues Basses-Verchères et Saint-Alexandre, ainsi que la montée de Choulans.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Questionnaire en ligne
- > Réunion de restitution

QUELLES SUITES À DONNER ?

Suite au dépouillement du questionnaire, la décision a été prise de ne pas fermer la rue à la circulation.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Consultation

PÉRIODE

Septembre - octobre 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mairie du 5^e arrondissement

PARTICIPANTS

266 personnes

PROJET DE CONCERTATION PLACE JULES GUESDE

Un grand projet de réaménagement attend la place Jules Guesde dans le 7^e arrondissement, à la jonction des rues Gryphe et Béchevelin, Grignard et Berthelot. Les habitantes et habitants ont été concertés pour recueillir les volontés pour cet espace.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

2 réunions de concertation en présence des commerçantes et commerçants, des riveraines et riverains avec la participation du conseil de quartier Jean Macé.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Suite à la concertation, le jardin Jules Guesde s'agrandit et le parking accueillera un nouveau verger, le troisième du 7^e arrondissement. Au total, 362 m² d'espaces végétalisés supplémentaires pour le quartier.



NIVEAU DE PARTICIPATION
concertation

PÉRIODE
Avril - juin 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE
Mairie du 7^e arrondissement

PARTICIPANTS
41 personnes



JARDIN DES GIRONDINS

De juin à juillet 2021, habitantes et habitants ont pu s'exprimer sur le projet urbain du quartier des Girondins, dans le 7^e arrondissement. Il s'agissait de vérifier que les usages prévus en 2013 sur la future place centrale des Girondins, étaient toujours les mêmes. En 2022, la concertation a continué avec une nouveauté toutefois : le recueil de la parole des enfants.

Les enfants du groupe scolaire Françoise Héritier et les élèves du collège Gisèle Halimi ont travaillé avec leurs enseignantes et enseignants sur les usages souhaités pour ce nouvel espace de leur quartier.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Ateliers avec les CE2, CM1 et CM2 de l'école Françoise-Héritier,
- > Ateliers avec 2 classes de 6^e du collège Gisèle-Halimi.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Les enfants espèrent une place conviviale et ludique, avec de la végétation, de l'ombre, de l'eau, de la fraîcheur et des potagers. Une place conviviale et ludique avec du jeu, du sport et de temps en temps, des événements.

NIVEAU DE PARTICIPATION
Concertation

PÉRIODE
Janvier - février 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE
Métropole et Ville de Lyon

PARTICIPANTS
100 enfants

CONCERTATION POUR UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX PLACE MAZAGRAN

Afin de permettre aux enfants et aux familles de profiter pleinement de l'aire de jeux, la Mairie du 7^e arrondissement mène une concertation avant son réaménagement.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Concertation avec les acteurs associatifs et les commerces de la place,
- > Coconstruction du questionnaire avec le conseil de quartier Guillotière et les acteurs de la place,
- > Questionnaire en ligne.

QUELLES SUITES À DONNER ?

La concertation se poursuit en 2023.

NIVEAU DE PARTICIPATION
Concertation

PÉRIODE
Décembre 2022 - janvier 2023

MAÎTRE D'OUVRAGE
Métropole de Lyon et Mairie du 7^e arrondissement

PARTICIPANTS
200 personnes

1 Place Jules Guesde, mairie 7^e arrondissement © Muriel Chaulet

2 Aire de jeux place Mazagran, mairie 7^e arrondissement © Muriel Chaulet

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN À LA DUCHÈRE, SECTEUR SAUVEGARDE

Depuis juillet 2019, deux réunions publiques ont été organisées pour présenter les grandes orientations du réaménagement des secteurs de la Sauvegarde et du Château à La Duchère. À partir de 2020, la concertation a été engagée sur le secteur de la Sauvegarde.

En 2020 et 2021 plusieurs actions ont été organisées : un voyage d'étude autour de l'habitat participatif ; une exposition des travaux des étudiants de l'École supérieure de Design de La Martinière Diderot ; un échange entre les étudiants et un groupe d'adolescents du centre social de la Sauvegarde pour concevoir des mobiliers urbains innovants ainsi que la concertation qui s'est achevée en 2022.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Réunion publique

QUELLES SUITES À DONNER ?

- > Créer une « cité jardin » à la Sauvegarde et même de la faire évoluer en « cité paysagère et fertile ».
- > Aborder le souci de la tranquillité des riverains et des déplacements des personnes âgées,
- > Imaginer des espaces de rencontre entre les générations et de les tester en conditions réelles,
- > Modifier l'emplacement prévu pour la relocalisation du city stade,
- > Aménager une nouvelle aire de jeux est en cours.

Les aménagements temporaires imaginés suite à la concertation ont été installés.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation et coconstruction

PÉRIODE

2020 - en cours

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mission territoriale Lyon La Duchère, Métropole, Ville de Lyon et la SERL

PARTICIPANTS

Près de 800 participantes et participants entre 2020 et 2022

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER SAINT-GEORGES

La Ville et la Métropole de Lyon étudient la possibilité d'étendre le secteur piétonnier du Vieux Lyon au quartier de Saint-Georges, dans le 5^e arrondissement. Les habitantes et les habitants ont été consultés sur le sujet.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Atelier avec les commerçants
- > Questionnaire en ligne

QUELLES SUITES À DONNER ?

Les avis sont majoritairement positifs : habitantes et habitants ont choisi d'étendre la piétonisation des rues.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Consultation

PÉRIODE

Septembre-octobre 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mairie du 5^e arrondissement

PARTICIPANTS

526 personnes

RUE DU BOURBONNAIS

Dans le cadre d'un projet d'apaisement de la rue du Bourbonnais, la Mairie du 9^e arrondissement associe les habitantes et habitants au devenir de cet espace.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Questionnaire en ligne,
- > Dans la rue, échange avec les passants sur leurs usages sous forme de micro-trottoir,
- > Un atelier « vision commune » en mairie, lors duquel les habitantes et habitants ont partagé leurs points de vue sur cette rue.

QUELLES SUITES À DONNER ?

La concertation a mis en évidence le besoin de repenser la place du marché. Habitantes et habitants désirent une rue apaisée et plus de culture dans l'espace public.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Juin 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mairie du 9^e arrondissement

PARTICIPANTS

185 personnes

MAIRIE ANNEXE DE SAINT-RAMBERT

L'ancienne mairie annexe de Saint-Rambert est fermée depuis plusieurs années. Elle accueille désormais une association d'aide alimentaire, deux fois par mois. L'objectif est de redonner vie à ce lieu.



QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Entretiens avec des commerçantes et commerçants, des structures d'éducation populaire, le conseil de quartier, l'association qui occupe actuellement les lieux, le musée Jean Couty, situé à proximité, ainsi que des élus.
- > Grande soirée de concertation avec plusieurs ateliers pour inventer l'avenir de la mairie annexe.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Habitantes et habitantes rêvent d'un lieu convivial et ouvert à toutes et tous, propice au partage et aux rencontres. La mairie du 9^e arrondissement étudie les propositions, en accord avec son budget.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Juillet - octobre 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mairie du 9^e arrondissement

PARTICIPANTS

70 personnes

1 Concertation, mairie annexe de Saint-Rambert, 9^e arrondissement © DR

2 Concertation, avenue des Frères Lumières, mairie 8^e arrondissement © Muriel Chaulet



RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DES FRÈRES LUMIÈRE

Pour améliorer le cadre de vie de l'avenue des Frères Lumière, de la rue du Premier Film et de la place Ambroise Courtois dans le 8^e arrondissement, une concertation citoyenne s'est tenue.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Contributions et votes en ligne,
- > Entretiens avec les acteurs éducatifs et socioculturels, les commerçants et commerçantes et les PME,
- > Une semaine d'échange avec les acteurs socioéducatifs et culturels, les représentants des habitantes et habitants et les acteurs économiques,
- > Réunion publique d'information,
- > 3 ateliers thématiques : partage de l'espace public, végétalisation, stationnement,
- > 3 ateliers par zones géographiques : ouest de l'avenue des Frères Lumière, rue du Premier-Film, ouest de la place Ambroise-Courtois,
- > Restitution.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Pour répondre aux souhaits exprimés par les habitantes et habitants,

plusieurs éléments sont intégrés au programme :

- > Piétons : des trottoirs élargis, plus confortables et prioritaires sur les rues,
- > Vélos : des voies cyclables coupées de la circulation automobile,
- > Circulation automobile : une diminution du trafic et avec des piétonisations ponctuelles,
- > Stationnement réservé aux livraisons et aux personnes à mobilité réduite,
- > Végétalisation : plantations sur l'avenue côté nord et pose de bandes plantées,
- > Patrimoine : à mettre en valeur,
- > Rue du Premier Film : étude sur la possibilité de modification d'accès au parking,
- > Rive ouest de la place Courtois : suppression du stationnement et meilleure connexion avec la place.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Mars - mai 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Métropole et Ville de Lyon

PARTICIPANTS

900 personnes

RÉNOVATION DE LA PLACE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE

Située à l'angle des rues Garibaldi et Paul Bert, la place des Martyrs de la Résistance sera rénovée d'ici 2024 pour en faire à nouveau un lieu central du quartier. Habitantes et habitants sont invités à s'exprimer sur cette opération d'aménagement de 6 000 m², au cœur du 3^e arrondissement.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Réunion publique de lancement,
- > Questionnaire en ligne,
- > 2 ateliers.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Les participantes et participants ont exprimé le souhait d'une place plus végétale, plus conviviale et plus ludique.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Février - mars 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Société publique locale (SPL) Part-Dieu et Métropole de Lyon, avec l'appui de la mairie du 3^e arrondissement.

PARTICIPANTS

560 personnes



PARC BLANDAN : À L'ATTAQUE DU FORT !

Coup d'envoi pour la dernière phase des aménagements du parc Blandan en 2024. Situés sur la partie supérieure du fort, deux hectares de bastions vont être réaménagés pour créer des espaces agréables et singuliers qui correspondent aux attentes des usagers.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Questionnaire en ligne
- > 2 balades exploratoires

Avec la contribution du conseil de développement de la Métropole de Lyon qui a proposé de participer à une marche sensible à l'occasion de son assemblée citoyenne.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Juin - octobre 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Métropole de Lyon et Mairie du 7^e arrondissement

PARTICIPANTS

600 personnes

MONTÉE DE L'OBSERVANCE

La Mairie du 9^e arrondissement propose aux habitantes et habitants de s'exprimer sur un projet d'apaisement et un meilleur partage de la voirie dans la montée de l'Observance.



QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Visite de terrain
- > Marche exploratoire

QUELLES SUITES À DONNER ?

Ces outils ont permis d'identifier les points irritants et de proposer des améliorations.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Février 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Mairie du 9^e arrondissement

PARTICIPANTS

15 personnes

QUARTIER LA PLAINE / CHANTEGRILLET

La Métropole de Lyon et les Mairies du 5^e arrondissement et de Sainte-Foy-lès-Lyon, ont lancé une réflexion citoyenne sur le secteur de la Plaine Chantegrillet. L'enjeu est d'améliorer les déplacements et la qualité de vie dans le quartier.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Phase 1: débattre du diagnostic

- > 2 ateliers de débat sur le diagnostic,
- > Contributions en ligne,
- > Réunion de restitution du diagnostic partagé.

Phase 2: les propositions

- > 5 ateliers de propositions pour améliorer le quartier,
- > une réunion de restitution des propositions.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Le diagnostic émis par les habitants a permis de faire connaître leurs critiques et réserves pour définir les grandes lignes des projets. Les futurs aménagements de la place les prendront en compte.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Avril - octobre 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Métropole de Lyon, avec l'appui des mairies du 5^e arrondissement et de Sainte-Foy-lès-Lyon.

PARTICIPANTS

373 personnes

VOIES LYONNAISES

Les Voies Lyonnaises c'est un véritable réseau express vélo qui naît sous nos yeux sur le territoire de la métropole. Pensées comme des lignes de transport en commun, les 12 voies relieront les communes de la périphérie au coeur de l'agglomération. Un maillage pensé pour des déplacements à vélo adaptés et sécurisés. des concertations sont organisées par tronçon pour interroger les cyclistes sur la pertinence des parcours.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > 11 réunions publiques de concertation,
- > Contributions et votes en ligne sur les 12 voies lyonnaise.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Une concertation toujours en cours et un projet prévu pour 2026.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

2022 - 2023

MAÎTRE D'OUVRAGE

Métropole de Lyon, avec l'appui de toutes les Mairies d'arrondissement

PARTICIPANTS

En cours

PASSERELLE GERLAND / LA SAULAIE

Après la pointe de la Presqu'île le Rhône est infranchissable sur près de 5 km... D'ici 2028, une nouvelle passerelle, longue de 250 mètres, va relier le parc de Gerland à Oullins et La Mulatière.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Questionnaire en ligne
- > Réunion publique Oullins-Gerland
Avec la participation du conseil de quartier Gerland.

QUELLES SUITES À DONNER ?

À l'issue du bilan de la concertation, la Métropole de Lyon a pris les engagements suivants :

- > Viser un confort d'usage pour la

passerelle : protection contre le vent, pentes douces en approche des rives, revêtement agréable et si possible en évitant l'installation d'ascenseurs,

- > Étudier la possibilité d'aménager un espace de contemplation et de repos,
- > Se montrer vigilante face au coût de l'ouvrage,
- > Penser à son intégration dans le paysage et à la préservation des éléments patrimoniaux,
- > Garder la population informée de la suite des études.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Octobre - novembre 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Métropole de Lyon et Mairie du 7^e arrondissement

PARTICIPANTS

459 personnes

1 Parc Sargent Blandan, Mairie 7^e arrondissement © Muriel Chaulet

2 Verger, montée de l'Observance, Mairie du 9^e arrondissement © Muriel Chaulet

3 Piste cyclable, quai de rhône © Muriel Chaulet



3



Les consultations partagées sur la plateforme d'information et d'initiative citoyenne oyé!

Oyé! est en ligne depuis mars 2022. La plateforme de participation citoyenne de la Ville de Lyon est un véritable outil au service du développement de la démocratie locale.

Son rôle est de faciliter l'accès à l'information sur la démocratie locale (présentation des concertations sur le territoire lyonnais, mais aussi des différentes manières de s'impliquer) ainsi que l'expression et l'engagement citoyen (soutien aux initiatives citoyennes). Elle vient ainsi compléter et appuyer les démarches organisées sur place : réunions, ateliers, visites, etc.

Oyé!, c'est aussi un relais du Budget Participatif. Dépôts d'idées, phase de vote et suivi des projets : retrouvez toutes les informations sur la plateforme.

Pour s'inscrire, rien de plus simple : une adresse mail et un pseudonyme suffisent, de quoi permettre à chacun et chacune de s'approprier cet espace numérique d'information et de dialogue. La totalité des consultations en ligne sont en accès libre, sans inscrip-

tion (sauf pour le Budget Participatif). Les initiatives de détournement malveillant de la plateforme restent limitées, elles sont contrôlées et modérées par la Mission démocratie ouverte.

La plupart du temps, les consultations publiées sur Oyé! se doublent d'une concertation sur place, dans le quartier concerné.

LES CONSULTATIONS NUMÉRIQUES DE 2022

La plateforme numérique permet la mise en ligne de consultations sous différentes formes : appel à idées ou questionnaire.

En 2022, trois consultations d'ampleur ont été hébergées sur Oyé! , afin de permettre aux habitantes et habitante de participer à la réflexion.

9 782

inscriptions sur la plateforme un an après son lancement

QUELLE REDEVABILITÉ POUR LA PLATEFORME D'INFORMATION ET D'INITIATIVE CITOYENNE « OYÉ ! » ?

La redevabilité est un aspect important de la démocratie locale, qui s'inscrit dans une démarche de transparence et de publication de l'action publique. Elle a lieu sur Oyé!, et concerne en pratique les consultations ainsi que le budget participatif.

- ❶ Concernant les consultations : vous retrouverez sur la page « Présentation » un document téléchargeable qui synthétise les résultats
- ❷ Concernant le budget participatif : un groupe de scrutateurs a été mis en place pour s'assurer du bon déroulement de la phase de comptabilisation des votes ; les pages projets sont régulièrement actualisées afin de rendre disponibles toutes les informations (raison de la non éligibilité d'un projet, nombre de votes, avancées des projets lauréats, etc. des projets lauréats, etc.).

Pour s'inscrire à la newsletter : Newsletters Ville de Lyon | Ville de Lyon





FÊTE DES LUMIÈRES



Une consultation sur la Fête des lumières 2022 a pris la forme d'un questionnaire en ligne. Son but : questionner la satisfaction des participants à l'édition 2022, notamment sur l'accessibilité handicap, le volet « Fête à hauteur d'enfant » et les œuvres participatives.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Les répondants jugent notamment très positivement l'œuvre proposée place des Terreaux, ainsi que le livret pédagogique distribué dans les écoles lyonnaises. Ils souhaitent que soient reconduits :

- > Le « food court » place Bellecour,
- > Les horaires adaptés aux familles,
- > Les œuvres participatives réalisées avec les habitantes et les habitants.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Consultation

PÉRIODE

Du 8 décembre au 1^{er} janvier 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Lyon

PARTICIPANTS

1423 personnes

LE FESTIVAL ENTRE RHÔNE ET SAÔNE

Le Festival Entre Rhône Et Saône est un nouvel événement festif initié en 2022 par la municipalité lyonnaise. Il se déroule le premier week-end de juillet, soit du 1^{er} au 3 juillet pour l'année 2022.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Questionnaire en ligne sur la plateforme Oyé!

QUELLES SUITES À DONNER ?

Le questionnaire permet de recueillir l'avis des festivaliers, dans le but de réfléchir à des possibilités d'amélioration pour la prochaine édition. Il a permis de relever un enthousiasme général pour la démarche globale, et plus encore pour les animations pédagogiques et écologiques. Les propositions culturelles et sportives portées par les associations tirent aussi leur épingle du jeu. Le public estime néanmoins que des efforts sont nécessaires pour améliorer la qualité de certaines activités et la lisibilité du programme.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Consultation

PÉRIODE

2022-2023

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Lyon et toutes les mairies d'arrondissement

PARTICIPANTS

135 personnes

LA PLACE DES TERRASSES DANS LA VILLE

Dans le cadre de la révision du règlement de l'occupation commerciale de l'espace public en terrasses, une large concertation a été lancée par la Ville pour recueillir l'avis des riverains et des commerçants. Elle s'accompagne d'une consultation en ligne sous forme d'un questionnaire sur Oyé!. En plus de récolter l'avis des Lyonnaises et des Lyonnais sur les terrasses de leur ville, ce questionnaire a permis de constituer un panel de riverains.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Réunion publique à la mairie du 1^{er} arrondissement,
 - > Marche exploratoire,
 - > Atelier avec le panel composé d'habitantes et habitants,
 - > 2 ateliers avec les commerçants et représentants des commerçants,
 - > Atelier mixte : panel habitant, commerçants et représentants des commerçants,
 - > Questionnaire en ligne sur Oyé!
- Avec la participation de 4 Conseils de quartier et 2 Comités d'Intérêt Local (CIL)

QUELLES SUITES À DONNER ?

Résultat : lieux de convivialité et de plaisir, les terrasses sont perçues très positivement. Une demande d'évolution s'est nettement détachée : autoriser l'installation des terrasses sur stationnement sur une période plus longue. La concertation se prolonge en 2023.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Consultation

PÉRIODE

Août 2022 - 2023

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Lyon

PARTICIPANTS

7202 personnes

1 Plateforme Oyé

2 Festival entre Rhône et Saône, darce confluence, initiation Dragon boats © Chassignole

3 Guirlande Gazouillis Bibi, place Voltaire, Lyon 3^e © Muriel Chaulet



Lyon, une ville à hauteur d'enfant

La Ville de Lyon veut laisser un espace à part entière aux enfants. Dans la rue comme dans les espaces de concertation. Cette préoccupation grandissante part du constat que l'espace dévolu aux enfants est rétréci par rapport à celui accordé aux adultes.

La Ville considère les enfants comme des acteurs à part entière de leur territoire. Dans un espace public trop souvent inadapté à leurs besoins, la municipalité veut bâtir pour eux la ville à hauteur d'enfants.

Pour faire une ville à hauteur d'enfants, la Ville de Lyon les encourage à participer et leur donne la parole, en variant les espaces et les formats. Il ne s'agit plus de faire pour eux, mais AVEC eux. En pariant sur le fait que cela permettra non seulement de bâtir une ville plus inclusive, mais aussi de transformer la société de demain.

La Ville a d'ailleurs reçu le prix 3 étoiles des Trophées de la participation et de la concertation, organisé en décembre 2022. Un prix décerné par Décider ensemble, en partenariat avec la Gazette des communes, qui récompense le travail mené pour développer la participation des enfants.

RUE DES ENFANTS

Pour leur sécurité, mais aussi pour leur bien-être, les enfants - et les adultes qui les accompagnent - doivent pouvoir circuler en toute liberté aux abords de leur école. Plus sûres, plus vertes et simple-

ment plus agréables, les rues des enfants sont une priorité du plan de mandat.

Engagés depuis l'été 2020, ces aménagements sont réalisés dans le but d'apaiser la ville, de laisser les enfants se réapproprier les abords de leur école, de leur permettre de circuler sans danger tout en répondant aux défis environnementaux et climatiques.

Les rues des enfants sont créées avec les élèves et leur avis est récolté bien avant le premier coup de pelle. En 2022, ce sont 6 projets de rue des enfants qui les ont associés au devenir des abords de leur école.



L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE CONDORCET-LYON (3^E)

Les élèves de l'école primaire et de l'école maternelle Condorcet ont participé à l'élaboration de la rue des enfants du quartier, située entre les deux établissements. Ils ont été associés au choix du mobilier, de l'aménagement et de l'ambiance du nouvel espace. Cette concertation fait suite à celle qui s'était tenue avec des adultes en 2021.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Atelier de travail sur maquette pour appréhender le devenir de la rue.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Les enfants se sont adressés directement aux élus du 3^e arrondissement et à la Métropole pour une réelle prise en compte de leurs souhaits dans les éléments de programme, comme des plantations et des jeux pour enfants.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Premier trimestre 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Lyon et Mairie du 3^e arrondissement

PARTICIPANTS

Plusieurs classes de maternelle et CE2 de l'école Condorcet

ÉCOLE JOSEPH CORNIER-LYON (4^E)

Un projet pour laisser plus de place aux piétons et installer plus d'espaces verts dans la rue Jacquart, près de l'école Joseph Cornier. L'objectif de ces aménagements est de limiter au maximum le trafic automobile de passage, une bonne manière de rendre le quartier plus sûr pour les piétons et les cyclistes.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Atelier sur les fonds de plan de la rue avec contraintes techniques
- > Visite sur site
- > Atelier sur les scénarios proposés pour la rue Jacquart et vote des meilleurs projets par les écoliers

QUELLES SUITES À DONNER ?

Les élus de l'arrondissement et de la Métropole de Lyon ont étudié les demandes des enfants afin de leur proposer un projet qui leur ressemble. Les travaux ont été réalisés lors des vacances d'avril 2022.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

2021-février 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Lyon et Mairie du 4^e arrondissement

PARTICIPANTS

Tous les élèves de l'école Joseph Cornier

LES ÉCOLES LOUIS-PRADEL, JEAN-COUTY ET LA CRÈCHE CUVIER (6^E)

La rue Viricel est à la jonction des écoles Pradel et Couty, et de la crèche Cuvier. Elle a été transformée, avec l'ajout de plantations diverses et d'assises pour se reposer ou attendre son enfant pendant qu'il joue. Une boîte à idées et une boîte à livres ont aussi été installés, dans l'attente de nouveaux lampadaires et même d'un mât d'éclairage qui permet de sérigraphier des dessins sur un abat-jour.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Phase 1: réaménagement de la rue Viricel

- > Travail des équipes pédagogiques avec les enfants sur les futurs désirables,
- > Atelier d'échange autour des souhaits d'aménagement des enfants,
- > Restitution du travail des enfants, par les enfants, aux services et élus.

Phase 2: éclairage de la rue Viricel

- > Travail des équipes pédagogiques avec les enfants pour la réalisation de dessins à sérigraphier,
- > Restitution du travail des enfants, par les enfants, aux services et aux élus.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Espaces verts, bancs, boîte à idées, boîte à livres et mini-atelier sérigraphie : ces idées sont celles des enfants !

NIVEAU DE PARTICIPATION

Coconstruction

PÉRIODE

Février-décembre 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Lyon

PARTICIPANTS

Tous les enfants des écoles Louis Pradel, Jean-Couty et de la crèche Cuvier.

LE GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL-LYON 7^E

Bordant l'école Marcel Pagnol, la rue du Colonel Girard a bien changé. La chaussée est désormais limitée à 20km/h, en sens unique et réservée en priorité aux piétons et aux cyclistes. Les places de parking ont disparu au profit de plantations et d'arceaux vélo.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Atelier avec les élèves pour imaginer le futur de leur cour et prévoir une fresque,
- > Atelier avec les adultes pour répondre à la question « Comment apaiser la rue ? »,
- > Réunion de restitution et d'échange sur les résultats de la concertation. Avec la participation du conseil de quartier Gerland.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Les enfants comme les adultes voulaient une rue plus calme. Passage de la rue en sens unique, intégration d'une piste cyclable protégée et de nouveaux arceaux vélos, surélévation du trottoir et plantations autour de l'école : ce sont eux qui les ont décidés. En revanche, le projet de réaménagement de la cour du groupe scolaire Marcel Pagnol a dû être reporté à cause de la pollution des sols. Les abords de l'école s'ornent d'une fresque artistique, fruit de la collaboration entre les enfants et l'artiste Herelle. Des mâts d'éclairage sérigraphiés avec les dessins des enfants doivent compléter le dispositif artistique.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation

PÉRIODE

Automne 2022-printemps 2023

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Lyon et mairie d'arrondissement du 7^e

PARTICIPANTS

41 personnes, participation des classes sur la fresque et les mâts d'éclairage.

L'INSTITUTION PIERRE TERMIER-LYON (8^E)

La rue des Alouettes a été sécurisée par un changement de sens de circulation, la création d'une zone de rencontre et le réaménagement de la rue au droit de l'institution.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

- > Une rencontre entre les services et les directeurs des écoles maternelle et élémentaire pour la transmission d'un questionnaire,
- > Réalisation de dessins d'intention de la rue, transmis à la Mairie du 8^e arrondissement et aux services de la Métropole pour en prendre compte dans le programme,
- > Des plantations participatives avec les enfants.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Les nouveaux aménagements sont basés sur les souhaits des élèves, des parents d'élèves et des équipes enseignantes.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Concertation et coréalisation

PÉRIODE

Janvier 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Lyon et Mairie du 8^e arrondissement

PARTICIPANTS

Tous les élèves

L'ÉCOLE DES ÉGLANTINES-LYON (9^E)

L'école maternelle des Églantines, située rue du Doyen Chapas, va bénéficier de sa «rue des enfants». La consultation qui a commencé en 2021 par une marche dans le quartier avec des adultes et des écoliers s'est poursuivie en 2022.

QUELS OUTILS POUR PARTICIPER ?

Réunion publique de bilan de concertation, présentation des aménagements et des propositions de solutions face aux problèmes relevés par les enfants et les adultes.

QUELLES SUITES À DONNER ?

Grâce à leur connaissance de la rue, les habitantes et habitants de tous âges ont participé à envisager cette rue plus agréable, notamment pour les piétons.

NIVEAU DE PARTICIPATION

Consultation

PÉRIODE

2021-janvier 2022

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Lyon

PARTICIPANTS

57 élèves

PAROLE DE LYONNAIS

« L'apaisement de la rue, je n'en pense que du positif ! Suite à la concertation, un scénario a été choisi. Les travaux ont démarré à l'été et ça a bien été divisé par 8 ! Sur l'environnement en général et le ressenti sur les enfants et les parents d'élèves c'est très positif. Suite à cela, on a fait des plantations avec 2 classes de CE1.

La suite ? Une fresque participative avec les enfants, la végétalisation de la cour et la pose de lampadaires sérigraphiés avec les dessins des écoliers ! »

Pierre Daumas, directeur de l'école élémentaire Marcel Pagnol

- 1 Fresque Lucie Albon, école maternelle Charles Peguy, Lyon 8^e © Muriel Chaulet
- 2 École Marcel Pagnol, Lyon 7^e © Muriel Chaulet
- 3 École Edouard Herriot, Lyon 8^e © Muriel Chaulet
- 4 Aire de Jeux place Mazagran, Lyon 7^e © Muriel Chaulet



LES COURS NATURE



La Ville de Lyon a engagé un vaste programme de végétalisation des cours d'écoles et de crèches. Une volonté forte de concevoir et d'aménager une ville qui donne une véritable place aux enfants exprimée à travers les cours nature et les Rues des enfants. La Ville vise alors le réaménagement de 152 cours d'écoles et de crèches d'ici 2026, grâce à un budget dédié de 20 millions d'euros.

En 2022, les habitantes et les habitants ont été consultés à propos de 26 projets de cours nature : 11 dans les crèches et 15 dans les écoles. Si la parole des écoliers est prise en compte, les tout-petits sont jugés trop jeunes pour intervenir.

VÉGÉTALISATION DES COURS DE CRÈCHE

- > 2 ateliers de diagnostic avec les professionnelles et professionnels de la petite enfance, éducatrices et éducateurs de jeunes enfants, agents techniques, directrices et directeurs, etc.,
- > Atelier de diagnostic,
- > Atelier de projection sur les futurs désirables.

VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES

- > 3 ateliers avec les enseignantes et enseignants, les animatrices et animateurs et les agents de la Ville,
- > 3 ateliers avec les enfants :
 - Diagnostic partagé en déambulant dans la cour,
 - Imaginer son futur,
 - Travailler sur un scénario et des souhaits d'aménagement.

Avant de concrétiser le projet, l'ensemble de ces publics est à nouveau concerté afin de vérifier que les

projets prévus répondent bien à leurs attentes avec, encore à ce stade, la possibilité de les modifier.

Chaque concertation s'accompagne d'un questionnaire à destination des parents sur leur perception du lien enfant-nature, leur rapport au risque et à la salissure.

La participation des équipes pédagogiques, des parents et des enfants permet d'assurer un bon équilibre entre les souhaits et les contraintes techniques.

445
enfants

ont participé à une concertation cour nature dans les écoles maternelles et élémentaires en 2022.

DES PROJETS ARTISTIQUES DANS LES RUES DES ENFANTS



Les rues des enfants sont aussi l'occasion de contribuer à leur éducation artistique et culturelle. Des projets artistiques naissent dans les rues, comme ces trois fresques choisies par les écoles et coréalisées avec des artistes locaux au cours de l'année 2022.

ÉCOLE CHARLES PÉGUY (6^E)

Une fresque participative a été réalisée avec 60 élèves des 4 classes de grande section. Avec l'artiste Lucie

Albon, ils ont travaillé sur l'art et peint cette œuvre collective pendant 20 heures. Petit plus : habitantes et habitants de passage étaient invités à mettre leur grain de sel !

ÉCOLE ÉDOUARD HERRIOT (8^E)

Une fresque participative sur la thématique de l'autoportrait a été réalisée avec les 55 élèves de CP. L'artiste Lucie Albon a accompagné les enfants pendant 20 heures d'atelier.

ÉCOLE JOANNES MASSET (9^E)

90 élèves de 4 classes, du CE2 au CM2, ont collaboré autour d'une fresque avec le collectif La Coulure. Pendant 30 heures, ils ont travaillé sur la thématique des mondes imaginaires pour concevoir la fresque.

LA RÉNOVATION DES AIRES DE JEUX



Développement intellectuel, épanouissement, bien-être physique, cognitif et émotionnel, etc. Lorsqu'il s'amuse, un enfant grandit aussi. C'est pourquoi la Ville de Lyon considère comme primordiaux les espaces dédiés aux enfants.

Pour cela, les aires de jeux doivent proposer des structures diverses afin de proposer de la découverte, de l'aventure et du jeu libre : de quoi développer la créativité et l'imaginaire ! La rénovation des aires de jeux est une occasion de les consulter directement, de proposer des jeux vraiment accessibles à toutes et tous, et de faire le choix de matériaux respectueux de l'environnement.

Trois aires de jeux ont été rénovées avec l'aide de la population en 2022.

**+ de
80
enfants**
ont participé
à la commission
resto des enfants.

L'AIRE DE JEUX DU CHÂTEAU (3^E)

Habitantes et habitants ont été invités à donner leur avis sur la rénovation de l'aire de jeux du Château. Les 315 participants et participantes ont été associés aux choix d'équipement et d'aménagement de l'espace de jeux : assises, clôtures, etc.

L'AIRE DE JEUX DU SQUARE DEJEAN (4^E)

La concertation pour la rénovation de l'aire de jeux du square Dejean a été menée par la mairie du 4^e arrondissement en décembre 2022.

L'AIRE DE JEUX PLACE MAZAGRAN (7^E)

La concertation sur le devenir de l'aire de jeux de la place Mazagran a mobilisé une grande partie des riverains, réunis notamment au sein du comité d'usagers de la place Mazagran.

LES CAMPAGNES CITOYENNES D'ENFANT

Cette démarche spécifique trouve sa place dans le cadre de la seconde ambition du projet éducatif lyonnais, et plus précisément dans l'objectif « d'accompagner les enfants dans l'exercice de leur citoyenneté pour développer leur pouvoir d'agir ». Qu'est-ce que cela signifie ?

Dans une dizaine d'accueils de loisirs, les professionnels du périscolaire ont encadré des « Campagnes citoyennes d'enfants », pendant lesquelles ils sont invités à donner leur avis sur à peu près tout ce qui constitue leur quotidien. Une découverte dès le plus jeune âge de la démocratie et de la citoyenneté active, en somme !

LA COMMISSION « RESTO » DES ENFANTS



En parallèle d'une nouvelle offre de restauration dans les cantines, la Ville de Lyon veut créer de nouvelles commissions « resto » des enfants dans les écoles. L'objectif : que les enfants participent à l'élaboration des menus, placés sous le signe de l'alimentation durable.

La Ville de Lyon a créé des commissions « resto » des enfants dans les écoles pour associer les élèves à l'élaboration de leurs menus, placés sous le signe de l'alimentation durable.

Des commissions « resto » des enfants ont vu le jour dans six établissements scolaires. Lors de 2 à 4 réunions par mois, entre 12 et 18 enfants donnent leur avis sur les menus servis dans leur école (soit plus de 80 enfants lyonnais).

QUELQUES RÉALISATIONS MARQUANTES

- ▶ Les élèves de l'école Antoine Rémond du 6^e arrondissement ont rencontré la conseillère transition écologique et le conseiller aux affaires scolaires pour demander des poubelles de tri, un distributeur de sacs à excréments de chiens et la remise en service de leur fontaine à eau.
- ▶ Dans le 4^e arrondissement, les élèves de l'école La Fontaine ont rencontré une élue de leur mairie. Ils ont pu lui parler de la rénovation de leur cour d'école pour laquelle ils ont créé une pétition.

Trois fois par an, les enfants de la commission « resto » sont invités à déguster des recettes pour choisir celles qui seront intégrées au menu de leur cantine.

PLANTATION DES VERGERS AVEC LES SCOLAIRES

En 2022, ce sont 9 écoles qui ont été associées à la plantation des vergers, pour un total de 39 animations et 941 élèves participants !

La plantation des vergers est faite en collaboration avec les écoles : les enfants, accompagnés par les services de la Ville, réalisent les plantations des vergers de décembre à février.



Dans un second temps, au printemps, les élèves visitent le verger qu'ils ont planté eux-mêmes. Accompagnés d'agents de la Ville, ils sont formés et sensibilisés à l'écosystème du verger.

**941
élèves**

ont participé à un
atelier de plantation
de vergers.

1 Visite de presse, nouveaux menus, école Briand, Lyon 7^e © Muriel Chaulet

2 École Jules Verne, Lyon 3^e © Muriel Chaulet



Les Lyonnais et Lyonnaises peuvent-ils être acteur de leur territoire ?

ELIRE OU SE PRÉSENTER 1

- Voter / s'inscrire sur les listes électorales
- Maire
- Mairie d'arrondissement
- Métropole
- Agglomération lyonnaise
- Région
- Parlement national
- Parlement européen...

DÉBATTRE ET MILITER 2

- Parti politique
- Syndicat
- Association ou ONG
- Cercle d'influence (lobby)...

RÉFLÉCHIR ET INFORMER 3

- Universités citoyennes
- Média, journalisme
- Blogs, réseaux sociaux
- Conférences, événements...

ENTREPRENDRE ET TRAVAILLER 4

- Entreprise d'économie sociale et solidaire
- Travail dans une institution publique
- Travail dans une association
- Projet d'intérêt général...

S'ENGAGER ET ÊTRE BÉNÉVOLE 5

- Bénévolat pour une association
- Engagement dans un collectif citoyen
- Projet d'intérêt général
- Comportement civique (bonne conduite)...

CONSOMMER ET CHOISIR 6

- Auto-production (énergie, alimentation, produits)
- Production et consommation locale
- Production et consommation durable
- Economie collaborative (échanges pair à pair...)

SOUTENIR ET FINANCER 7

- Impôt
- Don et mécénat
- Financement participatif
- Coopérative citoyenne d'énergie renouvelable
- La Gonette, monnaie locale, banque éthique

S'INFORMER ET SE FORMER 8

- Les sites internet de la Ville de Lyon, des Mairies d'arrondissement et de la Métropole
- Newsletter démocratie locale de la Ville de Lyon
- Au fil de Lyon, le magazine municipal de la Ville de Lyon
- Journal municipal des mairies d'arrondissement
- MET' le magazine de la Métropole de Lyon
- Millénaire 3, la prospective de la Métropole de Lyon...

PARTICIPER VIA DES DISPOSITIFS DÉMOCRATIQUES 9

- Budget participatif
- Plateforme Oyé!
- Contributions en ligne
- Questionnaires
- Evènements citoyens
- Réunions de concertation...

PARTICIPER À UNE INSTANCE CONSULTATIVE 10

- Conseil de quartier
- Conseil citoyen
- Comité d'Intérêt Local
- Conseil de développement
- Conseil d'arrondissement des enfants
- Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement



[oyé!]

LA PARTICIPATION
CITOYENNE À LYON

oye.participer.lyon.fr